

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT. Services. People. You trust.

Imprimante Dell V313
Multifonction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- Ecran Plat 17"

+
= **185.500** Fcfa

OpenOffice.org
+ Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3251 du Mardi 18 Décembre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

U.s.m.c (Union des supérieures
majeures du Congo)

Promouvoir
la compétence
et l'éthique des
consacrés, acteurs
de santé



Soeur Eliane Julienne Boukaka, présidente de la commission santé de l'U.s.m.c (P.10)

Nécrologie

Mme Louise Bilombo repose
désormais à Mpika



Décédée le jeudi 6 décembre 2012, au CHU de Brazzaville, à l'âge de 78 ans, Mme Bilombo née Tessa Louise a été portée en terre, le samedi 15 décembre, dans son village, à Mpika (district de Boko), après un culte religieux en la paroisse évangélique de Mayangui, au Plateau des 15 ans. Institutrice à la retraite, Mme Louise Bilombo est rentrée dans l'enseignement public, en 1950, et a exercé, principalement, à l'école primaire de «La Sorbonne» de Moukoundzi-Ngouaka, à l'école «Ménagère» de la M'foa. Après une admission à l'Ecole de formation des institutrices de Mouyondzi, elle a fini par un parcours administratif à Kinkala (Ecole Moundongo), à Pointe-Noire (Ecole Pambou Benjamin), et à l'école Plateau B (ex-Ecole des filles), à Brazzaville, où elle a fait valoir ses droits à la retraite, en 1989, après 39 ans de bons et loyaux services. Elle laisse un veuf, sept enfants, 25 petits-fils et 2 arrière-petits-enfants.

Claude-Abraham Milandou, député P.c.t
de Loandjili (Pointe-Noire)

«P.c.t, la force
tranquille»



Interview
exclusive
(P.15)

J.r.d.d (Jeunesse du Rassemblement
pour la démocratie et le développement)

Les jeunes compagnons
demandent des
sanctions contre ceux
qui sont à la base
de la dissidence

(P.18)

Arbre de Noël

Chevron Congo
en cœur avec les
enfants sinistrés de
la catastrophe de Mpila

(P.9)

Lutte contre le trafic de drogues et de stupéfiants

La police congolaise
a saisi près de quatre
kilos de cocaïne
à l'aéroport de
Brazzaville

Les sept trafiquants arrêtés par la police.
(P.3)



Championnat national de football



L'A.C Léopards de
Dolisie, nouveau
champion du
Congo !

Le ministre Opimbat remettant le trophée
au capitaine, Guelord Bebhay-Ndey,
sous le regard de Christopher Samba
(P.20)



**Le Groupe BGFIBank
vous souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année.**

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine Centre-ville,
Boîte Postale 2927, Brazzaville, République du Congo; Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

BUSINESS & INVESTMENT CORPORATION EN ABREGE «B.I.C.»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: BOULEVARD DENIS SASSOU NGUESSO
PASSAGE A NIVEAU DU MARCHE DE LA P.V.
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG/BZV/10 B 2049.

AVIS DE REVOCATION ET DE NOMINATION D'UNE NOUVELLE GERANTE

Aux termes des délibérations du Procès-verbal authentique passé en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 23 juillet 2012, enregistré à Poto-Poto, Brazzaville, le 26 Novembre 2012, sous folio 209/3 numéro 3224, l'associé unique a, sous réserve de l'approbation de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Annuelle, décidé de mettre fin au mandat de gestion en qualité de gérante de la société BUSINESS & INVESTMENT CORPORATION, EN ABREGE «B.I.C.», confié à Madame ITOUA ANZINA Loïc Estelle, aux termes de la décision de l'associée unique du 06 juillet 2010 et a désigné, en conséquence, Madame NDEKE ABENGA Dorine Flavy, de nationalité congolaise, domiciliée, 2, rue Mongo à Poto-Poto, Brazzaville, en qualité de Gérante de la société BUSINESS & INVESTMENT CORPORATION, EN ABREGE «B.I.C.», pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame ITOUA ANZINA Loïc Estelle.

Le dépôt des actes y relatifs, ainsi que l'inscription modificative au Registre de Commerce et du Crédit mobilier ont été effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 Novembre 2012, respectivement sous les numéros 12 DA 1250 et CG/BZV/10 B 2049, par les soins du Notaire soussigné.

Pour avis

Maître Salomon LOUBOULA



La CROIX-ROUGE FRANCAISE recrute
Un Responsable des Ressources Humaines
Pour son bureau de Brazzaville

Descriptifs des tâches:

Sous la direction du chef de Délégation:

- Participe à la mise en œuvre du «chantier RH» Délégation et veille à l'application de la politique RH en terme de procédures et outils liés à la rémunération, le recrutement et la gestion administrative du personnel national
- Assure la gestion administrative et anime la gestion de parcours du personnel national
- Appui transversal au département administratif.

NB: Une fiche de poste avec détail des responsabilités et tâches est à récupérer au siège de la Croix Rouge Congolaise, au 8 rue Lucien Fourneau en face du Ministère de la Fonction Publique

Conditions demandées:

- Formation: Licence ou maîtrise en Droit, Administration des affaires ou en Ressources Humaines
- Avoir une expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans la gestion des Ressources Humaine;
- Etre de nationalité congolaise;
- Avoir une connaissance approfondie et prouvée de la législation de travail congolais;
- Etre à même à s'occuper de tâches multiples;
- Avoir un sens de confidentialité et de discrétion;
- Bonne connaissance des outils informatiques: Excel, World, PowerPoint;
- Connaissance et adhésion aux valeurs du mouvement Croix-Rouge est un plus

Pour être complet, les dossiers de candidatures devront être composés de:

Curriculum vitae, lettre de motivation, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire et certificat de nationalité, les copies des diplômes.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous enveloppe fermée et porter la mention «Croix Rouge Française-Responsable Ressources Humaine», au siège de la Croix Rouge, au 8 rue Lucien Fourneau situé en face du ministère de la fonction publique, ne pas déposer d'originaux (aucun dossier ne sera rendu).

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard le 24 décembre 2012.

35^{ème} réunion de l'Unsc à Brazzaville

Denis Sassou Nguesso a appelé à la solidarité sans faille avec la RDC

Il s'est tenu, du 6 au 7 décembre 2012, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, la 35^{ème} réunion ministérielle de l'Unsc (Comité consultatif permanent des Nations unies, chargé des questions de sécurité en Afrique centrale), dont la clôture s'est déroulée sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, qui, dans son allocution, a appelé à la «solidarité sans faille à l'endroit des autorités et du peuple de la RDC, durement éprouvés par ces crises à répétition qui nécessitent des solutions durables».

Précedée, du 3 au 5 décembre 2012, de la réunion des experts qui ont préparé les documents, la 35^{ème} réunion ministérielle de l'Unsc, qui marquait aussi le 20^{ème} anniversaire dudit comité, avait pour but d'examiner la situation géopolitique et sécuritaire de l'Afrique centrale, depuis la dernière rencontre tenue en mai 2011, au Burundi. Elle a débouché sur l'adoption d'un certain nombre de résolutions sur la paix et la sécurité en Afrique centrale.

C'est, surtout, le discours de clôture du président Sassou Nguesso qui a marqué les assises de cette rencontre ministérielle de l'Unsc. Vu son importance et son caractère engagé, les ministres conduisant les délégations des pays d'Afrique centrale ont convenu de l'insérer dans les documents à faire parvenir au secrétaire général des Nations unies.

Dans cette allocution, le président Sassou-Nguesso a rappelé les axes majeurs qui guident l'action de cette institution, conformément à la vision définie en juillet 1992, lors de sa création, à Yaoundé, au Cameroun, et qui «se fondaient sur un vaste programme de travail comprenant des actions à court, moyen et long termes, axées, essentiellement, sur trois paramètres en matière de paix et de sécurité: la diplomatie préventive, la construction de la paix, le rétablissement et le maintien de la paix».

Faisant le bilan de l'Unsc, le chef de l'Etat a noté qu'en dépit des foyers de tension qui persistent encore dans certains territoires de la sous-région, à l'instar de l'Est de la Républi-

que Démocratique du Congo et de la République Centrafricaine, avec la présence des Forces de la L.r.a, beaucoup a été fait au cours de ces deux décennies du comité pour la construction de la paix et la sécurité nécessaire au développement harmonieux de l'Afrique centrale, pour le bien des



Une vue des participants.

peuples de cette sous-région. C'est pourquoi, le président congolais a appelé à «la solidarité sans faille» avec le gouvernement et le peuple de la RDC, pour permettre à ce pays de retrouver la paix sur toute l'étendue de son territoire. «Notre solidarité doit être sans faille à l'endroit des autorités et du peuple de la RDC, durement éprouvés par ces crises à répétition qui nécessitent des solutions durables, avec le concours de tous. Il nous faut, donc, faire preuve de plus d'engagement, de volonté politique, de respect des décisions prises, de solidarité, pour bâtir une Afrique centrale plus sûre,



Le président Sassou Nguesso.

plus forte, plus stable, plus intégrée et plus prospère», a-t-il déclaré.

Il faut dire que la RDC a été au cœur des travaux de l'Unsc, à Brazzaville. Le ministre congolais des affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, président du comité consultatif élu récemment, l'a évoqué. «Nous sommes une bonne partie de la C.e.e.a.c. Il faut que, tous ensemble, nous soyons derrière les autorités et le peuple de la RDC, pour faire face à cette épreuve», a-t-il dit, faisant allusion à la crise dans la province du Nord-Kivu. Basile Ikouébé a, aussi, évoqué la nécessité de ratifier la convention

et, surtout, de revitaliser le mécanisme régional de paix et de sécurité, en demandant aux Etats de s'acquitter, régulièrement, de leurs cotisations. La République du Congo a, à cet effet, contribué à hauteur de 50.000 dollars américains.

Au sujet de la lutte contre le terrorisme, Abou Moussa, représentant spécial du secrétaire général et chef du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, s'est félicité de la récente tenue, à Brazzaville, d'un atelier qui a abouti à la mise en place d'un réseau de points focaux sur le contre-terrorisme.

Le point sur l'état de la ratification de la «convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes les pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage» était l'un des points importants de la réunion des experts de ce comité.

Les différents intervenants ont plaidé en faveur de la ratification de cette convention, afin que le processus en cours dans la plupart des pays soit accéléré, de telle sorte qu'il soit bouclé au cours de l'année 2013. C'est ainsi qu'Abou Moussa a sensibilisé les autorités compétentes de la sous-région sur l'importance de cet instrument qui permettra non seulement de prévenir le commerce et les trafics illicites des armes, mais aussi, de les combattre, collectivement, et de manière concertée et, le cas échéant, de les détruire.

Signalons qu'un match de football opposant le Tout-Puissant Mazembé, de la RDC aux Diablos-Noirs du Congo, qui s'est conclu par la victoire des visiteurs, forts de leur expérience continentale, sur un score de deux buts à zéro, a marqué la fin des assises de l'Unsc à Brazzaville.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Lutte contre le trafic de drogues et de stupéfiants

La police congolaise a saisi près de quatre kilos de cocaïne à l'aéroport de Brazzaville

C'est une saisie record, cette année, qui n'est pas sans inquiéter sur l'importance que semble prendre le trafic de drogues transitant par Brazzaville. En effet, mardi 6 décembre 2012, la police judiciaire a interpellé sept passagers, dont une femme, à l'aéroport international Maya-Maya, en provenance du Brésil, via Johannesburg, par le vol Sud Africa Airlines. Ils possédaient, au total, 3.905 grammes de cocaïne (soient 355 boulettes) dissimulés dans leurs corps. Ils ont été présentés à la presse, vendredi 14 décembre dernier, à la direction de la police judiciaire, à Brazzaville, au cours d'un point de presse animé, conjointement, par le colonel Jean-Aive Allakoua, porte-parole de la police, et le commissaire-colonel Jean-Roger Kouni Okogna, directeur central de la police judiciaire.



De g. à dr: Auxence Itoua Langa, Jean-Aive Allakoua et Roger Kouni Okogna.

Il s'agit de Henriques Narcisso Vieira (34 ans), de Muké Lengha Serge (39 ans), Severino Dacosta (40 ans), Vata João (34 ans), d'Antonio Judex Tenda (40 ans), tous Angolais et de Pamelé Balazao Serge (37 ans), de Mayayila Nitu Herlyne (28 ans), tous deux Congolais (R.D.C).



La boule et les boulettes de cocaïne.

Ils ont, chacun, avalé entre 30 et 75 boulettes de cocaïne. Une boulette équivalait à 11 grammes dont le prix oscille entre 70.000 F.Cfa et 150.000. L'unique femme de la bande avait introduit, dans son sexe, un paquet de 20 boulettes. Et la consigne est que lorsqu'ils dissimulent ces boulettes, ils ont l'obligation de ne boire, ni manger, pendant le vol. Leur interpellation a été rendue possible avec l'appui de la coopération policière internationale et des indications données par des personnes anonymes.

Ces trafiquants de drogue, en provenance de Sao-Paulo, au Brésil, pour la R.D.C et l'Angola, travaillent en réseau. Ils ont, tous, reconnu ce qui leur est reproché. Ils travaillent au nom d'un fournisseur de drogue au Brésil, qui entend écouler son produit en Angola, en R.D.C, au Congo-Brazzaville, et pourquoi pas dans des pays européens, en transitant par l'Afrique centrale. Généralement, ils ne sont pas en contact avec le fournisseur.

Expliquant le mode opératoire des trafiquants, le colonel Allakoua a précisé: «Il consiste à contacter un boss dans les favelas, au Brésil, qui leur livre les boulettes qu'ils intègrent. Ensuite, ils prennent l'avion et via Johannesburg, les pays à destination où ils sont attendus par des éventuels preneurs. Lorsqu'ils ont été pris en flagrant délit, à Brazzaville, ils avaient l'intention d'aller dans les pays voisins où ils devraient être contactés par ceux qui sont informés de leur arrivée, car il s'agit d'un réseau bien organisé. Et à leur arrivée à destination, ils contactent les passeurs, livrent la marchandise et prennent de l'argent».

D'après lui, le circuit habituel qu'ils empruntent, a été, certainement, verrouillé: «Les dispositifs aux frontières ont certainement, été renforcés et ils ont estimé qu'à partir de chez nous, on peut passer sans problème. Mais étant donné que nous avons la coopération policière internationale, tous les dispositifs ont été mis en place pour que toutes ces personnes soient interpellées. Au Congo, selon les statistiques, le trafic et la consommation de drogue dure ne sont pas très élevés, mais tous les dispositifs mis en place vont dans le sens que le Congo ne doit pas être transformé en une plateforme de trafic de drogue dure. Car, la lutte contre la drogue est un acte d'effort important de l'Organisation internationale de police, dont le Congo est membre. Et dans notre pays, si de tels trafics ont lieu, nous courrons vers la déperdition de la jeunesse et de la population».

«Et le filet tendu restera jusqu'au moment où nous mettrons la main sur le dernier malfaiteur qui procédera à ce genre de trafic. L'individu interpellé, le 18 novembre avec 81 boulettes et, les quatre autres interpellés, le 24 novembre, ont été déferés devant le procureur de la République», a-t-il signalé.

Alain Patrick MASSAMBA

B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale)

Le Congo respecte trois des quatre critères de convergence en zone Cematic

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a présidé, simultanément, vendredi 14 décembre 2012, dans la salle de réunions de la banque centrale, à Brazzaville, les sessions ordinaires du comité monétaire et financier national du Congo, ainsi que du conseil national de crédit, en présence de Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), et Cédric Ondaye Ebauh, directeur national de cette institution bancaire.

La réunion du comité monétaire et financier national du Congo était, essentiellement, consacrée à l'évolution respective des conjonctures économiques internationales et nationales des trois premiers trimestres de l'année 2012, ainsi que des prévisions réajustées pour l'ensemble de l'année.

Après débats, les membres du comité ont relevé qu'après une année 2011 difficile, l'activité économique mondiale est demeurée morose. Cette situation, selon eux, s'explique par la conjoncture de plusieurs facteurs, notamment la persistance de la crise dans la zone euro, les difficultés budgétaires de l'économie américaine et le ralentissement des économies émergentes.

S'agissant du Congo, le comité a estimé que la situation monétaire s'est consolidée à la fin du mois d'août 2012, avec une croissance de la masse monétaire induite par une progression de 6,9% des avoirs extérieurs et de 26,8% du crédit intérieur.

La situation bancaire a, quant à elle, évolué de façon satisfaisante, avec une hausse du total des bilans agrégés et les dépôts collectés respectivement de 5,2% et 14,0%. «Les crédits nets à la clientèle ont augmenté de 34,5%. Au total, la couverture des crédits par les dépôts a été de 281,8%, contre 332,4%, une année plus tôt, reflétant un plus grand niveau d'engagement de la part des banques». Quant aux perspectives macro-



Gilbert Ondongo (à g.) pendant les réunions.

économiques du pays, les membres du comité ont noté, avec satisfaction, qu'elles sont favorables, avec un taux de croissance toujours soutenue à 3,4%, contre 5,8%, en 2011. «La bonne tenue des activités du secteur hors pétrole (transports, télécommunications, B.t.p) compenserait, quelque peu, le léger recul attendu de la production pétrolière, du fait du vieillissement des champs pétroliers majeurs».

Juste après cette réunion du comité monétaire, s'est tenue la session ordinaire du conseil

national de crédit du Congo. Au cours, de cette rencontre, les conseillers ont marqué leur satisfaction quant à la poursuite de la consolidation de l'activité des banques congolaises, en 2012.

«Les dépôts bancaires, constitués à 89,8% des dépôts à vue, se sont accrus de 14,0%, pour s'établir à 1.680,9 milliards. Les bruts à la clientèle ont connu un bond de 33,8% sur le pétrole, se chiffrant à 600,4 milliards». Par ailleurs, ils se sont réjouis de l'affermissement de la situation financière et prudentielle de la quasi-totalité des banques congolaises. Pour terminer, le conseil a approuvé les prévisions budgétaires de l'année 2013.

Cyr Arnel YABBAT-NGO



République du Congo
Unité – Travail – Progrès
Ministère de l'enseignement primaire et secondaire
chargé de l'alphabétisation
Projet d'Appui à l'Education de Base (PRAEBASE)
Unité de COORDINATION du projet (U.C.P.)
B.P. 49 - Email: praebase_congo@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 022/PRAEBASE/12

«Recrutement Consultant individuel chargé de réaliser la réflexion stratégique pour faciliter la mise en œuvre des infrastructures scolaires»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un don additionnel n° H 4870-CG pour cofinancer les activités de la deuxième phase du Projet d'Appui à l'Education de Base (PRAEBASE II) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour financer les services de Consultant ci-après: *Recrutement d'un consultant chargé de réaliser la réflexion stratégique en vue d'identifier les options crédibles pour faciliter la mise en œuvre des infrastructures scolaires.*

2. L'objectif global de la mission est de mener une réflexion stratégique pour la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires en République du Congo, ainsi que de leurs modes opératoires en faisant ressortir: (i) les leçons apprises des expériences passées et en cours, (ii) les solutions pour remédier aux insuffisances du schéma et des modes opératoires actuels et (iii) une approche alternative de modalités de mise en œuvre plus efficace qui pourra être exploitée par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) dans le cadre des projets futurs.

De manière spécifique, le consultant examinera les expériences passées et en cours conduites en République du Congo avec d'autres partenaires en terme: (i) d'arrangements institutionnels et de modalités de mise en œuvre, (ii) de normes et plans types et (iii) de coûts de réalisation et de

méthodes de passation des marchés.

3. L'Unité de Coordination du PRAEBASE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants: - les copies certifiées conformes des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication des références techniques vérifiables en matière de mission similaire (listes des précédents clients, année et coût de la mission, méthodologie de mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, courriel).

Profil du Consultant:

- Etre titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (au moins BAC + 5) en génie civil/ architecture ou tout autre diplôme équivalent;
- Etre apte à communiquer et à travailler en équipe;
- Etre capable de travailler sous pression;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience professionnelle cumulées dans le domaine de la construction ou de l'architecture dont trois (03) au moins passées dans un bureau d'études privé ou d'Etat; la connaissance de la problématique des constructions scolaires en République du Congo serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale ou de tout autre bailleur;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique et des logi-

ciels usuels: Word, Excel, Power point, Access.

4. Sur cette base, un consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PRAEBASE pour obtenir des informations supplémentaires, notamment celles relatives aux termes de référence, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 08 heures 30 à 16 heures 30.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse suivante au plus tard le jeudi 3 janvier 2013:

A l'attention de: *Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRAEBASE,*
Rue Lamothe (derrière le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat),
Siège du PRAEBASE
B.P: 49
Tél: (00 242 06 951 46 86)
E-mail: praebase@yahoo.fr
Brazzaville

Brazzaville, le 04 décembre 2012
Philippe Claver MASSEZ-OKEMBA
Le Coordonnateur

TOTAL du 19 Novembre au 15 Décembre 2012
en Fête

10 ANS

FAITES LE PLEIN DE KDO !!

Passer en station et peut être que vous pourrez participer au tirage au sort grâce à la roue de la chance...

Dans la limite des stocks disponibles
Offre soumise à conditions : voir règlement affiché en station

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

La performance à haut débit ?
Yes, Wifly

"Au-delà de la technologie, l'engagement commun des équipes Wifly est de délivrer, au quotidien, un service rapide et fiable, une assistance technique et commerciale disponible et réactive. Notre challenge est de vous apporter la meilleure expérience de l'internet"

wifly

Le choix de la performance

Brazzaville, Avenue Orsis
Tél.: (+242) 22 281 01 01 / 22 281 58 58

Pointe Noire, Avenue Charles de Gaulle
Tél.: (+242) 06 945 00 00 / 05 590 15 15

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Un colloque sur la liberté de la presse, l'Etat de droit et la responsabilité individuelle

En partenariat avec le Ceprod (Centre de prospective pour le développement), le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), organe de régulation des médias au Congo, a organisé, du 8 au 9 décembre 2012, à l'hôtel Ledger Plaza Maya Maya, ex-Le Méridien, à Brazzaville, un colloque sur le thème: «Liberté de la presse, état de droit et responsabilité individuelle». Ouvert par le ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur de cabinet du président de la République, ce colloque a connu la participation de deux éminents invités, notamment Michel Boiyon, président du C.s.a (Conseil supérieur de l'audiovisuel) de France, et l'abbé Jean-Bosco Bahala Okw'ibalé, président du C.s.a.c (Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication) de la RDC. Tout ceci en présence de Philippe Mvouo, président du C.s.l.c, de Michel Ngakala, président de la conférence générale du Ceprod, et de Mme Scholastique Dianzinga, professeur, présidente du comité scientifique du colloque et membre du comité scientifique du Ceprod.

Pour attirer l'attention des professionnels des médias sur «les excès de toute nature, parfois attentatoires aux droits humains, voire à la cohésion sociale» qu'on constate dans la presse congolaise, le C.s.l.c a organisé un colloque, que Philippe Mvouo a qualifié comme un moment de dialogue et d'échange, dans son allocution.



Philippe Mvouo.

Le ministre d'Etat Firmin Ayessa, qui a fait observer une minute de silence en mémoire des victimes du crash du cargo d'Aéro-service à Mfilou, a rappelé les fondements de la liberté de la presse, tout en exprimant la nécessité d'encadrer la presse, à cause des dérapages que l'on relève.

Avant les communications présentées par d'éminents conférenciers, les participants, parmi lesquels des confrères venus de Kinshasa, ont suivi les témoignages sur l'expérience de la France et de la République Démocratique du Congo dans le domaine de la régulation des médias. En France, par exemple, Michel Boillon a expliqué que son institution ne

s'occupe que des médias audiovisuels et met l'accent sur la prévention et le dialogue. La sanction ne venant qu'en dernier lieu. La RDC est encore à ses débuts et les médias ne semblent pas toujours comprendre le rôle du régulateur public. Mais, l'institution joue beaucoup dans l'encadrement des médias, pour éviter les dérapages, surtout qu'en RDC existe ce qu'il a qualifié de presse «Al Qaïda», qui se distingue par le non respect de la déon-



Les participants au colloque.

tologie et les attaques personnelles.

Pour susciter le débat critique, deux sous-thèmes ont été développés: «Cadre juridique et liberté de la presse en République du Congo» et «Régulation des médias au Congo et perspectives». Ces sous-thèmes ont été développés à travers quatre communications:

- «Situation de la liberté de la presse au Congo: enjeux et perspectives», développé par Placide Lengua, président de la Cour suprême;

- «Législations et réglementations des métiers de la presse au Congo: remarques et perspectives», a eu pour conférencier Grégoire Lefouoba, universitaire, philosophe;

- «Le Conseil supérieur de la liberté de communication et de la liberté de la presse», avec pour conférencier Pierre Mberi, universitaire et ancien membre du C.s.l.c

- «L'action de l'Etat et le droit à une information pour tous», exposé par le professeur Robert Ludovic Miyouna -Tetani.

Toutes ces communications ont été suivies de débats, de

contributions et de propositions. Entre une institution jalouse de son pouvoir de sanction et les journalistes méfiants sur la liberté de la presse, les débats étaient, parfois, houleux.

Mettant un terme aux travaux, Philippe Mvouo a souligné l'intérêt de la tenue du colloque et, surtout, des résultats obtenus.

«La parole a coulé, elle a beaucoup coulé. C'est à notre avantage. Il faut dire que la consommation de cette parole a été intense. Il ne nous reste plus qu'à aller la digérer. Je voudrais vous rassurer que toutes vos contributions vont être prises en ligne de compte et vont servir d'un grand plan d'action, lequel nous permettra d'élaborer des programmes d'activités, pendant toute notre mandature, qui s'étale sur trois ans. Ces trois ans vont être marqués par un fait international important, que nous mettons au niveau d'une révolution mondiale, à savoir: cette fameuse migration du tout analogique vers le tout numérique», a-t-il déclaré.

Philippe BANZ.

Organisation internationale non gouvernementale de développement

Helpage Rwanda programme a ouvert sa représentation à Brazzaville

Organisation internationale non gouvernementale de développement œuvrant dans la sécurité alimentaire et l'appui au développement local, Helpage Rwanda programme a ouvert une représentation à Brazzaville, près d'un an après la signature d'un accord de siège avec le gouvernement congolais. La cérémonie officielle d'ouverture de sa représentation a eu lieu, jeudi 13 décembre 2012, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, sous le patronage de l'ambassadeur secrétaire général des affaires étrangères et de la coopération, de la doyenne du corps diplomatique, du président du conseil d'administration d'Helpage programme dans les Grands-Lacs, le Dr Alexis Byamana-Seromba, et de plusieurs invités. Joseph-Christian Niambly, en est le chef de mission, administrateur délégué du bureau sous-régional Afrique centrale auprès de la République du Congo.



Joseph-Christian Niambly.



Une vue des invités à la cérémonie

Deux allocutions ont ponctué cette cérémonie. Le Dr Alexis Byamana-Seromba a fait une présentation de l'O.n.g internationale d'appui au développement local, Helpage Rwanda programme. D'après lui, celle-ci intervient dans le domaine de la sécurité alimentaire (agriculture, pêche et pisciculture), le développement local et la réhabilitation des infrastructures de base (routes de desserte agricole, écoles et centres de santé, eau et assainissement, marchés publics, l'environnement et la gestion des ressources naturelles (reboisement, agroforesterie, le renforcement des capacités des partenaires publics, privés et la formation professionnelle).

Depuis son installation au Congo, l'année dernière, l'O.n.g internationale a, déjà, signé des accords de partenariat et de coopération avec le Ministère des P.m.e, le Ministère de la pêche et de l'agriculture, le Ministère de l'enseignement technique, professionnelle, de la formation qualifiante et de l'emploi, ainsi que la commune urbaine d'Oyo.

Son mandat est non seulement d'apporter une assistance technique, mais aussi, d'accorder une expertise de qualité dans la conception, l'initiation et le suivi/évaluation des programmes et projets de développement. Cette assistance répond aux différentes demandes officielles exprimées par les Etats, les bailleurs de fonds, les institutions et organisations partenaires.

Joseph-Christian Niambly, chef de mission d'Helpage programme Rwanda, au Congo, a révélé l'importance du partenariat avec la Belgian bankers academy, dont l'administrateur général, Frédéric Lernoux, était présent à la cérémonie. Le 10 août 2011, Helpage programme Rwanda signait un accord de siège avec le gouvernement congolais. «Peu avant, pour ce qui concerne la Belgian bankers academy, intervenait la signature d'un décret présidentiel par le chef de l'Etat congolais, en date du 27 juillet 2011 validant le projet Figa (Fonds d'impulsion économique de garantie et d'accompagnement des P.m.e.a proposé par la Belgian bankers academy (B.b.a.)», a précisé Joseph-Christian Niambly. Celui-ci est déterminé à assurer l'implication de son organisation dans le développement du Congo. «Plus que jamais, nous devons nous impliquer dans la mise en œuvre du programme de développement de la République du Congo visant l'industrialisation et la modernisation de ce beau pays, ce chemin d'avenir, grâce à Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, pour assurer le futur de la jeunesse congolaise», a-t-il déclaré.

Pascal-Azad DOKO

U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Pascal Gamassa souhaite une thérapie de choc, pour sortir le parti de la crise

Le vice-président, permanent du conseil des vice-présidents de l'U.pa.d.s, Pascal Gamassa, a tenu un point de presse, vendredi 14 décembre 2012, au siège du parti, au quartier Batinolles, à Brazzaville, pour annoncer la convocation du bureau politique et du conseil national pour les 21 et 22 décembre prochains, afin de décider de la marche à suivre pour sortir le parti de l'impasse actuelle. Pour lui, il faut une thérapie de choc, pour sortir le parti de la crise. A ce point de presse, on notait la présence de quelques vice-présidents, parmi lesquels, Ange-Edouard Pougui et Emmanuel Boungouaza, Bayandé, Okia et Pascal Tsaty-Mabiala, secrétaire général de l'U.pa.d.s.

L'U.pa.d.s entend surmonter la crise à laquelle elle est sérieusement confrontée, pour affronter, dans l'unité, les échéances politiques majeures qui pointent à l'horizon, notamment les élections locales de 2013. Pour cela, Pascal Gamassa a pensé qu'il n'est plus temps de tergiverser et qu'il faut aller à l'essentiel, pour sauver le parti. «L'U.pa.d.s doit se donner une ambition forte qui éclaire une perspective claire, si elle veut compter dans le jeu politique d'aujourd'hui et de demain. Aucun combat politique n'est engagé, en se dispersant. C'est tout l'intérêt de cette réunification que nous avons, tous, souhaitée et à laquelle il convient, maintenant, de donner un sens et une réalité. En abandonnant nos egos, nos calculs personnels, nos rancœurs et rancunes accumulées depuis des années, nous replacer sur l'échiquier politique congolais, à

l'endroit qui doit être le nôtre», a-t-il indiqué.

Pascal Gamassa a, par ailleurs, appelé que le peuple congolais, déçu par leurs contre-performances, doute, de plus en plus, de la capacité des dirigeants du parti à faire rebondir l'U.pa.d.s «Les militants, frustrés, regardent, avec exaspération, le délitement de leur parti. Les espoirs que la réunification a suscités s'envolent. Le pouvoir P.c.t se réjouit de notre descente aux enfers. Et la tenue d'un congrès unitaire extraordinaire, en décembre 2012, n'est plus qu'une illusion, parce que tout est encore à faire, pour aller à un congrès véritablement unitaire. Deux ans pour rien, pourrait-on dire», a-t-il rappelé. Pour lui, il faut administrer un remède de choc, pour sortir de cette situation. «Pour cela, j'en appelle à la compréhension de tous nos militants et, surtout, à celle des membres du conseil national,



Pascal Gamassa.

pour qu'ils ne jettent pas la manche, après la cognée. La convocation du bureau politique et du conseil national, les 21 et 22 décembre prochains, que j'annonce, ici, me paraît d'autant plus justifiée que ces deux instances sont compétentes pour décider de la marche à suivre, pour sortir le parti de l'impasse», a-t-il fait savoir.

Le permanent du conseil des vice-présidents a aussi coupé court à une certaine opinion que certains qui bombent la poitrine sont des co-fondateurs de l'U.pa.d.s. En réalité, ils ne le sont pas. «Pour l'histoire et

pour la clarté du débat toujours lancinant en notre sein, nous rappelons que le récépissé de déclaration de l'U.pa.d.s, en tant qu'association politique, enregistré sous le numéro 360/91 du 19 novembre 1991, au Ministère de l'intérieur, cite comme membres fondateurs: Pascal Lissouba, Pierre Kikounga-Ngot, Dominique Tamba, Augustin Poignet, Dominique Matanga et Claudine Mounari». Mais, le permanent du conseil des vice-présidents n'a nullement l'intention de mésestimer l'apport de tous les autres dirigeants, de toutes les générations qui ont été en première ligne aux grandes heures de la grande aventure politique de ce parti.

Enfin, le permanent du conseil des vice-présidents a relevé, en substance, «qu'au moment où l'U.pa.d.s s'emploie à se débarrasser de ses avatars de croissance, parmi lesquels le complot permanent, en privilégiant le débat interne et la tolérance, pour se donner la stature d'un parti dont le destin est comme celui des grandes formations politiques, celui de gouverner, certains de ses dirigeants de premier plan, créent, volontairement, les conditions objectives d'un éclatement du parti aux conséquences incalculables pour les militants, d'abord, pour la démocratie congolaise, ensuite, pour le pays, enfin».

Pascal-Azad DOKO

Un grand camion B.t.p se renverse au rond-point de la place de la République à Brazzaville

Vendredi 14 décembre dernier, un grand camion B.t.p de la société S.g.e-C s'est renversé, vers 3h du matin, au rond-point de l'ex-C.c.f, baptisé place de la République, à Brazzaville. Selon un témoin, le camion à 22 roues et une grande benne, venait de l'avenue de l'Union africaine. Mais, il a abordé le rond-point en toute vitesse, pour s'engager dans le boulevard Denis Sassou-Nguesso, en direction de l'aéroport. Il s'est renversé, sur le côté, déversant sa cargaison de gravier fin sur la chaussée goudronnée. Il a fallu à la société mobiliser un engin, pour remettre le camion sur ses roues et le dégager de là. Mais, entre-temps, à partir de 6h, il a sérieusement perturbé la circulation automobile au rond-point, provoquant un énorme bouchon.

Beaucoup de routes continuent à se dégrader à vue d'œil à Brazzaville

C'est, entre autres, le cas du tronçon de route qui va du rond-point de l'Institut français du Congo (ex-C.c.f), passé par la direction de l'administration du territoire, la résidence de l'ambassadeur du Tchad, l'E.n.i (Ecole nationale des instituteurs) et le Lycée technique et s'échoue avant le mur d'enceinte du Stade Marchand. Le macadam s'est envolé, faisant place à des grands trous qui gardent les eaux de pluie, pendant longtemps, quand il n'y a pas une autre pluie pour y déverser une autre quantité d'eau. Après la pluie, on a l'impression de regarder passer des véhicules amphibies. Ce spectacle désolant pousse les taximen à refuser d'emprunter cette avenue. Cela fait plus d'une décennie que ce tronçon est dans cet état de dégradation avancée. Alors que les fêtes de fin d'année approchent, la mairie aurait bien fait de réparer les feux tricolores, dont nombreux sont en panne, et réhabiliter certaines voies goudronnées, pour soulager les citoyens. Il y va aussi de la sécurité des citoyens, car le taux d'accident augmente, souvent, en période de fêtes.

Les habitants du voisinage de Mvindoulou félicitent La Semaine Africaine

Une fois n'est pas coutume. Les habitants des environs du cimetière de Mvindoulou, à Pointe-Noire, félicitent La Semaine Africaine, qui a parlé, récemment, des fumeurs de chanvre qui écumaient le cimetière Mongo-Kamba, avant de s'exiler dans les parages du cimetière Mvindoulou. Une façon d'alerter la force publique dont l'une des missions est d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Eh bien, la police a réagi, positivement, puisqu'elle a donné l'assaut au refuge de ces bandits. Plusieurs malfrats, «diambistes» (fumeurs de chanvre) ont été arrêtés. Mais, si d'autres ont échappé au coup de filet de la police, la population, victime de leurs actes de banditisme, respire, maintenant. C'est pourquoi, elle tire son chapeau au journal et à la force publique qui a agi pour rétablir la sécurité.

Il réagit à la thèse de suicide de François Bouka, à NKombo-Matari

Dans l'édition n° 3248 du vendredi 7 décembre 2012, nous avons rendu compte d'un suicide par pendaison, d'un homme de 50 ans environ, à son domicile situé à NKombo-Matari, dans les environs du C.n.r.t.v (Centre national de radio et télévision). Selon un ami du défunt, dont les propos nous ont été transmis par le truchement d'un confrère de Radio-Congo, la mort de François Bouka, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'a rien à voir avec le suicide. «Les témoignages des parents, amis et voisins, qui ont vu le pendu, rejettent en bloc la thèse du suicide de ce professeur certifié de lycée, en service à la direction générale de l'enseignement secondaire. Si suicide il y a, il serait de l'ordre métaphysique, car les indices ou signes déterminant, universellement, un suicide par pendaison sont les urines, les matières fécales, les yeux ouverts tournés vers le haut, la langue pendante et les pieds suspendus. En tout cas, de ces indices, il n'y en a aucun», a-t-il rapporté.

Des caniveaux à ciel ouvert, un piège pour les citoyens!

Trop de caniveaux à ciel ouvert, dans nos villes. Ils constituent un danger permanent pour les citoyens, de jour comme de nuit. Un adulte, handicapé, peut-être, par une vision déficiente, est tombé dans le caniveau qui jouxte l'avenue de l'O.u.a, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. C'était vendredi soir, au niveau de la direction de l'Eglise évangélique du Congo, où des vendeurs forment un marché de nuit. Il voulait enjamber ce caniveau, mais il y est tombé et s'en est relevé avec de nombreuses écorchures à la jambe. Combien, avant lui, y sont déjà tombés? Les vendeuses du marché de nuit affirment qu'ils sont nombreux. C'est le prix à payer à une politique de construction de route qui ne prend pas en compte les piétons.

L'accident sur la route de Tchimbamba: c'était le receveur au volant et non le chauffeur habituel

Dans l'accident qui a fait deux morts, sur la route de Tchimbamba, mardi dernier, le minibus de transport en commun n'était pas conduit par le chauffeur habituel. Le receveur était arrivé le premier là où était garé le véhicule. Comme le chauffeur tardait à le rejoindre, il en a profité pour se placer au volant et faire la première course, aux premières heures de la journée. Eh bien, il a roulé imprudemment. On connaît la suite de sa folle course, en effectuant un dépassement. Quant au chauffeur du taxi, qu'il a heurté, il se trouvait encore à l'hôpital A. Sicé. Selon les derniers témoignages, il a eu les deux jambes fracturées.

Assemblée ordinaire de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme) Jean-Martin Mbemba souhaite un rôle plus accru de la commission en matière des droits de l'homme

Les membres de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme) ont tenu leur assemblée plénière ordinaire, mercredi 5 décembre 2012, à l'hôtel de ville de Brazzaville. Les travaux de cette assemblée ont été ouverts par Jean-Martin Mbemba, président de ladite commission, en présence d'Aimé Emmanuel Yoka, ministre de la justice et des droits humains, des représentants des institutions constitutionnelles, du système des Nations unies, de l'Union européenne, etc. Au terme de leurs travaux, les membres de la Commission nationale des droits de l'homme ont adopté le rapport d'activités de l'année en cours et un communiqué final relatif au déroulement de leurs travaux.

Au cours de leurs travaux, les membres de la commission ont examiné le rapport d'activités de l'année en cours du bureau, présenté par le président de la commission, Jean-Martin Mbemba. Dans son allocution d'ouverture, celui-ci a fait savoir que le Congo a enregistré, récemment, à Genève (Suisse), quelques défaillances dans ses relations avec les organes des traités du conseil des droits de l'homme, notamment avec le comité des droits économiques, sociaux et culturels. «En effet, pour des raisons diverses, l'examen de la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en République du Congo, prévu pour le 23 novembre dernier, a été reporté à une date ultérieure, en tout cas, avant mai 2013», a-t-il dit.

Pour 2013, le Congo doit soumettre aux organes des traités du Conseil des droits de l'homme, plusieurs rapports que sont, entre autres, le rapport sur la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel, les rapports périodiques sur le pacte

international relatif aux droits civils et politiques et sur la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. A cela s'ajoute le rapport au comité contre la torture.

Par ailleurs, le Congo devrait soumettre à la commission de l'Union africaine, ses rapports périodiques portant sur la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Autre préoccupation sur le plan international: le respect des conditions exigées par le C.i.c (Comité international de coordination), pour que la C.n.d.h du Congo, admise au statut B en octobre 2010, passe au statut A du C.i.c. «Nous prendrons soin, en outre, de bien tenir compte des observations qui nous ont été formulées par le C.i.c, lors de notre admission au statut B, notamment la faiblesse de la représentation féminine et celle des commissaires non-fonctionnaires en notre sein», a indiqué Jean-Martin Mbemba.

Le président de la C.n.d.h s'est, tout de même, réjoui de l'esprit de collaboration qu'entend instaurer le gouvernement entre toutes les structures



Les officiels pendant la réunion des ministres.

œuvrant dans le domaine des droits de l'homme. «Nous sommes heureux que le Ministère de la justice et des droits humains ait pris l'initiative d'organiser une coordination des institutions concernées avec une structure interministérielle», a-t-il déclaré.

Jean-Martin Mbemba a annoncé que l'inauguration du siège de la C.n.d.h pourrait intervenir au cours du premier trimestre de 2013.

S'agissant du bilan des activités menées par le bureau de la C.n.d.h, au cours de l'année qui s'achève bientôt, celui-ci se résume à des ateliers, des rencontres organisées à Brazzaville et à plusieurs missions effectuées à l'extérieur du pays, sans oublier la mission d'observation des élections législatives des 15 juillet et 5 août derniers, dont le rapport comporte une série de recommandations formulées à l'endroit des pouvoirs publics, des partis politiques et de la société civil-

le. Au cours de cette assemblée, Esther Benizri, déléguée du représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, a rappelé l'interaction entre les droits de l'homme et les droits des réfugiés et a reconnu les efforts réalisés par le Congo en la matière. Cependant, malgré la ratification de la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés et celle de l'Organisation de l'unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, le Congo n'a pas encore intégré ces deux instruments dans son système juridique interne. «J'aimerais encourager la République du Congo à poursuivre ses efforts dans ce sens», a-t-elle souhaité.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Tribune Libre

La nécessité d'une organisation et d'une coordination des secours dans les situations d'urgence et de catastrophe

Les récents événements survenus dans notre pays nous conduisent à formuler quelques suggestions susceptibles de contribuer à l'effort de réflexion et d'analyse initié au niveau des organes de décision, dans le cadre de la gestion des situations de crise (urgences et catastrophes) dans notre pays.

En effet, les insuffisances générées par les incohérences qui caractérisent la prise en charge des situations de crise ne peuvent trouver des remèdes que dans le cadre d'une réflexion élargie, cohérente et appropriée. Dans un premier temps, nous allons lister quelques événements que nous rapporte un passé récent. Ensuite, nous recenserons les niveaux de faiblesse auxquels s'ajoutent, en toute évidence, les conséquences les plus visibles. Enfin, nous essaierons de suggérer quelques approches de solutions pouvant permettre d'asseoir une contribution concrète à l'épineuse question de la gestion des secours en temps de crise. Les événements qui suivent sont encore dans nos mémoires:

- la catastrophe ferroviaire de Yanga;
- le crash de l'Antonov 12 de la compagnie Aéro-service, sur un quartier de l'arrondissement n° 2 Mvoumvou, à Pointe-Noire;
- les douloureux événements du 4 mars à Brazzaville;
- les récentes inondations, ça et là;

- le crash d'un cargo Iliouchine 76, à Brazzaville, il y a quelques jours.

La volonté des pouvoirs publics, la disponibilité de la société civile et le dévouement de la population méritent d'être salués, à chaque fois. Or, toute opération, tout système nécessite une organisation et toute organisation, une bonne coordination. Les bonnes intentions, les moyens plus efficaces ne peuvent avoir un résultat concret sur le terrain, que lorsqu'ils sont gérés dans toute la logique possible. Le constat suivant revient sur les dysfonctionnements dans les différentes chaînes de secours:

- le manque de coordination;
- la difficulté de l'identification rapide des dégâts, de la qualité des secours, ainsi que la nature des moyens à mettre en œuvre;
- le retard dans la mise en place des moyens répertoriés;
- les difficultés d'accès sur les différentes scènes;
- la coordination adaptée des moyens de secours sur les différentes scènes;
- l'absence des structures de triage et de conditionnement des blessés à évacuer.
- l'inadaptation des moyens d'évacuation (absence de véhicules et de trains médicalisés, d'hélicoptères, etc.)
- l'état des structures sanitaires d'accueil (personnels non entraînés, capacité d'accueil réduite, faiblesse dans la gestion des ressources humaines concernées).



Charles Mikoungui-Loundou.

Sous d'autres cieux, l'expérience nous apprend que l'aggravation de nombreux cas est due au mauvais ramassage, au mauvais conditionnement, mais aussi, à un triage qui n'a pas été réalisé dans les règles de l'art. Aujourd'hui, l'évolution des procédures de secours à travers le monde nous donne les enseignements qui suivent: 1- La prévention: celle-ci implique l'organisation des secours en permanence, avec des exercices périodiques incluant différents scénarios, en regroupant tous les moyens disponibles au niveau des structures de l'Etat et du privé susceptibles de contribuer à l'effort général (communication, transport, génie civil, force publique, services de santé, etc.). Les moyens humains, matériels et financiers devant être mis en

œuvre doivent être identifiés, recensés et mis à la disposition d'un organe permanent de coordination de secours en exercice, puis en veille en temps normal et déployé, dès que la situation de crise est prononcée.

2- Le regroupement des moyens appropriés le plus proche possible de la scène: lieu de la catastrophe, par exemple, pour réaliser un ramassage, un conditionnement et une évacuation sécurisés des blessés; déploiement d'hôpitaux mobiles ou de campagne, etc.

3- L'organisation des urgences dans les structures sanitaires d'accueil: formation des personnels, amélioration des plateaux techniques, etc.). De ce qui précède, il ressort la nécessité de mettre en place, à tous les niveaux, un organe permanent censé apprécier l'utilité de tous les moyens disponibles, afin d'élaborer les stratégies d'intervention, leur assimilation par les personnels engagés et les structures concernées, leur évaluation par des exercices appropriés en temps de veille, ainsi que l'analyse des différentes préoccupations.

Charles
MIKOUNGUI-LOUNDOU
Economiste/Logisticien/Administrateur de santé
Président de l'Association Espace Solidarité Santé
Contact:
charlesmikoungui@yahoo.fr
Espacesolidaritesante@gmail.com

Ministère des voies navigables et de l'économie fluviale

Gilbert Mokoki décidé à remettre de l'ordre au port autonome de Brazzaville

Ministre délégué auprès du Ministère d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, chargé des voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki a tenu, jeudi 6 décembre 2012, dans la salle des conférences de l'école des chemins de fer, une rencontre avec les usagers (armateurs, transitaires, manutentionnaires, importateurs, exportateurs, commerçants et autres) du port autonome de Brazzaville, au cours de laquelle il a demandé à ceux qui occupent anarchiquement, des espaces au port, de les libérer, dans les plus brefs délais. Pour le ministre délégué Gilbert Mokoki, il est question de remettre de l'ordre dans ce port, pour des raisons de sécurité et d'efficacité des services publics.

Lors des deux descentes effectuées au port autonome de Brazzaville, les 15 octobre et 30 novembre 2012, Gilbert Mokoki a constaté que le règlement d'exploitation du port n'est pas du tout respecté, par les usagers. La conséquence est qu'il y règne un désordre indescriptible, avec la présence, dans le port, de nombreux clandestins, qui ont fait des bateaux et des terre-pleins leurs dortoirs; de marchandises interdites et dangereuses comme les bouteilles de gaz, les carburants stockés dans des bidons en plastique; des scieries de bois, des marchés, etc. qui créent un désordre indescriptible, empêchant la collecte des droits et redevances portuaires. L'occupation anarchique du domaine

portuaire a, aussi, comme conséquence, l'engorgement du plan d'eau, gênant ainsi la circulation des bateaux. Selon Gilbert Mokoki, «nombre d'usagers transgressent les dispositions du règlement d'exploitation du port auxquelles ils sont pourtant soumis. Par exemple, certains armateurs utilisent, délibérément, des équipements inappropriés, pour faire du transport fluvial et reçoivent, malgré tout et curieusement, les autorisations d'exploitation. D'autres, par contre, ignorent purement et simplement, l'existence de ce règlement». Devant ce constat et pour ne pas annihiler les efforts que le gouvernement entreprend dans le cadre de l'augmentation des capacités opérationnelles du



Gilbert Mokoki.

port et l'amélioration des conditions de transport fluvial, Gilbert Mokoki a pris des mesures fermes. D'abord, il sera institué, au Port autonome de Brazzaville et dans les ports secondaires, une communauté portuaire, organe consultatif et permanent de concertation, important pour l'exploitation, la sécurité, susceptible d'accroître les capacités opérationnelles et commerciales des ports et d'améliorer la fluidité du trafic. Les administrations non habilitées seront expulsées du port, tout comme les clandestins et autres sans domicile fixe se-

ront chassés. Les marchés organisés dans le port seront supprimés, les planches qui y sont gardées au-delà du délai réglementaire seront retirées ou saisies. «Les mesures arrêtées sont d'application d'urgence, tous les usagers et toutes administrations commises dans le port devront-ils s'y conformer, pour un fonctionnement harmonieux du port et ceci dans l'intérêt de tous», a martelé le ministre. Reste, maintenant, à les traduire dans les faits.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

C.j.j (Comptoir juridique junior) Promouvoir les droits des femmes, des populations autochtones et des personnes marginalisées

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, le C.j.j (Comptoir juridique junior), a organisé, dans le cadre du projet consolidation des cliniques juridiques, financé par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, une journée d'information et d'échange sur le thème: «Les droits des femmes, des populations autochtones et des personnes marginalisées, afin que leurs voix soient entendues dans la vie publique et prises en compte dans les décisions politiques». A l'issue des travaux, les participants ont recommandé, notamment au Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, de renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile, par un dialogue constructif, pour améliorer les conditions sociales des couches visées.



Les violations des droits de l'homme persistent encore dans le monde.

Réunissant une cinquantaine de participants, composés de femmes, de représentants des populations autochtones, d'organisations de la société civile, des pouvoirs publics et du secteur privé, la journée d'information et d'échange sur les droits de la femme avait pour objectif général de contribuer à ce que les points de vue et les besoins des femmes, des populations autochtones et des personnes marginalisées soient entendus dans la vie publique et pris en compte dans les décisions politiques. Ceci pour contribuer à la mise en place des mécanismes facilitant le respect des droits des femmes, des populations autochtones et des personnes marginalisées au Congo.

Dans l'exposé fait par Lilian Laurin Barros, secrétaire permanent du C.j.j, sur les droits des femmes, des populations autochtones et des personnes marginalisées, droits reconnus dans la déclaration universelle des droits de l'homme, il ressort que la promotion et la protection des droits de l'homme sont l'une des préoccupations majeures des Nations unies, depuis 1945. En 1950, l'assemblée générale a invité tous les Etats et organisations intéressés à adopter, le 10 décembre de chaque année, la journée des droits de l'homme, pour marquer l'anniversaire de l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

Malgré la mise en place, au fil des années, par l'assemblée générale des Nations Unies, d'un ensemble d'instruments et de mécanismes de défense des droits de l'homme, pour assurer la primauté de ces droits et s'attaquer aux violations dont ils font l'objet, où qu'elles produisent, le constat est que la situation ne s'améliore toujours pas dans le monde. Les violations des droits de l'homme persistent et ne sont pas seulement l'apanage des régimes dictatoriaux, mais aussi, des grandes démocraties. Voilà pourquoi, à l'occasion du 64^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, les acteurs de la société civile se sont mobilisés pour obliger les Etats à respecter les engagements pris lors de la ratification de la déclaration de 1948.

Parlant du Congo, l'orateur a fait remarquer que la participation des femmes, des populations autochtones et des minorités à la vie publique et aux instances de prise de décisions pose problème. En 2006, la situation a semblé s'améliorer, mais en 2012, il a été constaté que la situation a régressé. Il n'y a, par exemple, que 7 femmes sur 72 sénateurs; 10 femmes élues députées sur 39 à l'assemblée nationale, soit 7,20%; 4 femmes sur 38 ministres au gouvernement; 28 femmes sur 80 membres du bureau du Conseil économique et social; 1 femme sur 9 membres du bureau de la cour suprême; aucune femme responsable au cabinet du chef de l'Etat; 5 femmes sur 30 conseillers à la présidence de la République. Au regard de ce tableau, il y a lieu de croire que le machisme ou le phallocentrisme est encore dominant dans la société congolaise.

Soulignons que la rencontre a été sanctionnée par une série de recommandations formulées par les participants aux départements ministériels concernés par les questions soulevées. Les participants ont, par ailleurs, proposé au Ministère de la promotion de la femme que les lois mises en place dans les instances de prise de décision qu'on essaye, désormais, d'insérer les quotas, comme c'est le cas au Rwanda. Il a été demandé au Ministère des affaires sociales de réfléchir et de voir comment faire pour que les personnes vulnérables soient prises en charge dans le cadre de la sécurité sociale. Pour clore en beauté la rencontre, une visite guidée des activités du C.j.j a eu lieu, ainsi qu'une série de saynètes présentée par la troupe de Nkeoua Oumba, sur la vulgarisation et la protection des droits de l'homme.

Alain Patrick MASSAMBA

Suspension des salaires des fonctionnaires hors-catégories

Pourquoi le ministre d'Etat Gilbert Ondongo tient-il à faire souffrir des hauts cadres de l'Etat?

Interpellé, la semaine dernière, par les vénérables sénateurs sur la lancinante question des mille hauts fonctionnaires hors-catégories dont les salaires ont été suspendus depuis près de dix mois, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a eu de la peine pour convaincre le sénat et le public sur son refus de lever la suspension qui frappe les salaires de ces hauts cadres de l'Etat. Ces derniers étaient très remontés devant ce qu'ils ont qualifié de mépris à leur endroit de la part du ministre des finances, qui donne l'impression de chercher, volontairement, à faire souffrir des hauts cadres de l'Etat.

Il y a cinq ans, le président de la République avait estimé qu'il faut renforcer les capacités administratives et techniques de la fonction publique, à travers des ressources humaines expérimentées et rompues, avant de passer le relais aux jeunes générations. D'où la création du corps des hors-catégories dans la fonction publique. Se basant sur le décret 2010-821, plusieurs de ces hauts-fonctionnaires furent rappelés dans les rangs de la fonction publique, par le ministre de la fonction publique, et leurs salaires réalignés. Malheureusement, huit mois après, le Ministère des finances a pris, unilatéralement, la décision de couper leurs salaires, prétextant leur départ à la retraite, au mépris des dispositions du décret 2010-821 qui n'avait jamais été abrogé par le décret 2011-713 du 31 décembre 2011. Depuis, ces fonctionnaires hors-catégories se battent pour se faire rétablir leurs salaires, mais ils se heurtent au refus du ministre d'Etat Ondongo, qui reste catégorique sur sa position. A titre de rappel, on peut signaler que c'est le 25 juillet 2007 que fut publiée la loi n°14-2007 modifiant et complétant quelques articles de la loi n°021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique, notamment en ses articles 91 et 177. L'article 177 nouveau, par exemple, stipule: «La limite

d'âge est fixé à 65 ans pour les cadres de la fonction publique placés hors-catégories, 60 ans pour les cadres de la fonction publique des catégories 1 et 2 et 57 ans pour les agents de la catégorie 3. Ces âges, selon les alinéas 2 et 3 peuvent connaître des variations soit en prolongation ou en rabais, particulièrement pour les hors-catégories». Cette loi appelait la prise de textes d'application subséquents. Ce qui répond à la logique, dans la pure tradition de la science administrative. Qui pouvait penser autrement? Il est inutile de revenir sur les décrets 821-2010 et 713-2011. Le dernier fixe les conditions d'accès au corps hors-catégories et exclut plusieurs cadres, qui n'ont pas eu la chance d'être nommés à de hautes fonctions de direction ou de commandement. Au regard de ces deux décrets, les différents chefs de départements ministériels n'ont jamais hésité un seul instant à faire déposer au Ministère de la fonction publique, les dossiers de leurs agents qui remplissent les conditions exigées. L'argument selon lequel les textes d'application n'existent pas, tombe. Quelques rumeurs à peine perceptibles parlent des statuts particuliers, tels que stipulé à l'article 91 de la loi, repris à l'article 5 du décret 713-2011. Sur le plan du droit administratif congolais, les statuts parti-



Gilbert Ondongo.

culiers n'ont jamais prévu des dispositions liées aux statuts des hors-catégories, qui est une innovation dictée par les contingences nationales, elles-mêmes étant le fruit d'un processus de règlement des obligations sociales et de performance voulue par le chef de l'Etat. Si c'était la condition pour que le ministre des finances s'exécute, on attendra l'an 2025, pour que le premier fonctionnaire soit promu dans le corps des hors-catégories, le temps que les différents statuts particuliers soient adoptés et publiés. Lui-même a ironisé sur celui des agents des finances qui risquent d'attendre longtemps. On ne sait pas si la prévision du ministre a mis de côté autant d'argent pour faire face à cette vague déferlante des points d'indice et des très hauts salaires. Il n'est pas question de préjuger de la réalité de la masse salariale, aujourd'hui. Elle est, certainement, importante. Dans une lettre au secrétaire général du gouvernement, le ministre de la fonction publique argumente le fait qu'on ne peut pas s'attarder sur cette disposition. De nos jours, le nombre de dossiers qui répondent aux critè-

res définis aux articles 3 et 4 du décret 713 n'atteignent pas 700, selon nos sources. Ces postulants sont de tous âges. Ceux de 60 ans et plus ne seraient pas au-dessus de 200. Les autres sont des jeunes qui ont encore, devant eux, quatre, cinq voire six ans de carrière. Un autre argument avancé, dans les médias étrangers, par le ministre des finances, c'est celui qu'il appelle la volonté des fonctionnaires de refuser le départ à la retraite. C'est, quand même une injure à ces serveurs de l'Etat qui ont sacrifié leur jeunesse, parce que, certains ont commencé à travailler à un âge très jeune, d'autres ont connu des moments très difficiles dans l'exécution de leurs tâches. Quand le chef de l'Etat, qui comprend mieux ces conditions, instruit le gouvernement pour que des mesures soient prises en faveur de ces cadres, où est le mal? Personne ne refuse d'aller à la retraite. Personne! Peut-être, les tricheurs! Si cette rigueur était de mise, pourquoi, sur la base de la même loi et des mêmes décrets, quelques arrêtés ont été visés par la direction générale du budget? Pourquoi n'a-t-elle pas visé tous les arrêtés soumis à son examen? Est-ce dire que les services qui ont paraphé ces arrêtés ne font pas une bonne lecture du droit? Faut-il penser que «l'oseille» a mouillé les papilles des agents du portefeuille de l'Etat? Pendant ce temps, les autres malheureux fonctionnaires hors-catégories, titulaires, eux aussi, de grands diplômes, végètent dans la misère, depuis la suspension de leurs salaires, tout en continuant à servir l'Etat. On leur refuse les textes, on leur refuse les salaires. Ils se battent pour sortir de cet arbitraire.

Bernard BADJALA

OFFRE D'EMPLOI

Agence Conseil en Communication et TIC, nous cherchons:

- Un webmaster concepteur de site web expérimenté. Vous aurez la mission de gérer la création, l'hébergement des sites que nous développons pour nos clients ainsi que la messagerie et la gestion des campagnes de communications sur le net.

- Un infographiste expérimenté. Doté d'une bonne connaissance de la chaîne graphique, des règles typographiques et une maîtrise des logiciels PHOTOSHOP, ILLUSTRATOR ou INDESIGN, vous aurez la mission d'élaborer les différentes réalisations graphiques au sein de l'Agence, de préparer l'édition et de suivre les travaux de production des produits de communication. Votre proactivité, votre dynamisme, votre capacité à travailler en équipe et sous pression sont des atouts que nous recherchons.

Si vous êtes intéressé, merci de nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante: web.recrutement@yahoo.fr

Téléphone: 05 699 98 00 / 05 699 98 02

Date limite de réception des dossiers:

Vendredi 28 décembre 2012

IN MEMORIAM

EBALE NGONDONGO Brudel «Bony»
(18 décembre 2011 – 18 décembre 2012)

Un an, jour pour jour, qu'il avait plu au Seigneur de rappeler à Lui M. EBALE NGONDONGO Brudel «Bony», décédé le 18 décembre 2011, au Maroc, et inhumé, le 27 décembre 2011, au cimetière du centre-ville de Brazzaville. A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve Ebalé Ngondongo Rita et les enfants remercient les familles Bokilo, Ngondongo, Ondaye; la ministre Catherine Lipiti; le colonel Shenzen; MM. Calixte Nganongo, Chirac Mondjo, Blaise Elenga, Achille Ondélé, Freddy Shombo; le président Jossart et l'orchestre Zaïko Langa-Langa; les parents, amis et connaissances, qui les avaient soutenus, lors de ce douloureux événement. Ils prient tous ceux qui l'avaient connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.



La veuve EBALE NGONDONGO Rita

PARCELLE A VENDRE

Une parcelle avec fondation 20 m² sur 20 m², située à la rue Loulombo, quartier Sadelmi, est en vente vers le marché Yinga-Mpata.

Contact:

+242 05 543 82 76 / 06 662 37 39

PARCELLE A VENDRE

Une parcelle de terrain de 30 m X 20 m, clôturée, avec Maisons en matériaux durables, est mise en vente au n° 85 de la rue Bongas, à Ouenzé, Brazzaville, vers l'école Saboukoulou (rue Itoumbi). Très bon emplacement. Toute la rue est revêtue de pavés (dalettes), avec caniveaux et éclairage public en cours d'installation.

Renseignements: Brazzaville: 06 661 64 04.
Pointe-Noire: 05 557 02 03

**MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE
SANTE (PDSS)**

Financement: Association Internationale de Développement
(Don H 393 - CG)

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 04/18-11- 2012/DON H 393 - CG**

**Avis de recrutement d'un Auditeur
financier pour l'audite des comptes
des exercices clos au 31 décembre
2012, au 31 décembre 2013 et des
comptes de la période de clôture**

CONTEXTE ET JUSTIFICATION:

Le Gouvernement du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS). Le Bénéficiaire a la responsabilité de (i) faire vérifier les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes spéciaux et autres ressources éventuelles reçues dans le cadre du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS) par des auditeurs indépendants jugés acceptables par l'Association; (ii) fournir à l'Association, dans les meilleurs délais, et dans tous les cas, six mois au plus tard après la clôture de l'exercice ou toute autre période fixée par l'Association, des copies certifiées conformes de ces états financiers et une opinion desdits auditeurs sur lesdits états financiers, écritures et comptes, et le rapport dudit audit. A cet effet, les audits des comptes clos au 31 décembre 2009, 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 ont été confiés à un auditeur indépendant sélectionné par procédure compétitive. Le contrat de ce consultant est arrivé à expiration. Il s'avère donc nécessaire de procéder à la sélection d'un consultant pour l'audit des comptes des exercices clos au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2013 et des comptes de la période de clôture du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS).

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE (PDSS):

L'objectif de développement du projet est de soutenir le renforcement du système de santé, afin de lutter efficacement contre les principales maladies transmissibles et d'améliorer l'accès des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables aux services de santé de qualité.

OBJECTIFS DE L'AUDIT: L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers, les relevés des dépenses et le compte spécial (i) du Don IDA et d'autres ressources éventuelles reçues par le PDSS dans le cadre de sa mise en œuvre, à la clôture du programme.

La mission de l'auditeur portera sur les comptes des exercices clos au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2013 et des comptes de la période de clôture du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS).

ETENDU DE L'AUDIT: L'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit et donnera lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance, tant au niveau de l'Unité de gestion du projet (UGP) qu'au niveau des structures du Ministère qui inter-

viennent dans le projet. L'examen comprendra i) tous les tests, confirmations, observations et vérifications jugées nécessaires par l'auditeur et ii), entre autres, les tâches principales suivantes:

- Vérifier si les fonds du compte spécial et des sous-comptes spécifiques ont été dépensés aux fins pour lesquelles ils ont été décaissés et si les pièces justificatives ont été bien conservées. Cet audit doit vérifier que les fonds décaissés par le Ministère ont bien été utilisés par les structures ministérielles et les bénéficiaires sectoriels, conformément aux clauses des conventions de financement. Il vérifiera aussi que les états de dépenses effectuées au niveau des départements transmis à la Direction des Ressources Financières correspondent bien aux factures et autres pièces justificatives conservées au niveau des directions départementales de la santé, voire de certains bénéficiaires; • S'assurer que les biens et services financés ont été acquis en respect des procédures de passations des marchés, conformément aux dispositions de l'Accord de Don, et des Directives de la passation des marchés et de sélection des consultants applicables; • S'assurer que des dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au projet «y compris les dépenses couvertes par le relevé des dépenses ou les comptes spéciaux»: il doit exister des relations de correspondances évidentes entre les livres de comptes et les rapports présentés à la Banque; • S'assurer que les demandes de décaissement soumises à la Banque aux fins de financement sont appuyées par des pièces justificatives, sont correctement autorisées, enregistrées et sont éligibles selon les termes de l'Accord de Don (dépenses justifiées, catégories autorisées et passation de marchés en conformité avec les termes de l'annexe 3 de l'Accord de Don); • S'assurer que les avances faites aux directions départementales de la santé sont faites correctement et les justifications des avances versées sont fournies effectivement et dans les délais;
- S'assurer que la validation des rapports (provisaires et définitifs) des consultants est faite dans les délais requis indiqués dans les contrats;
- Identifier tous les retards dans l'exécution des missions, travaux et activités du projet et les indiquer dans le rapport; • Comparer la réalisation des activités du projet par rapport aux indicateurs de performances, tels que décrits dans les documents du projet et relever toutes les insuffisances et retards; • Examiner tous les dépassements budgétaires sur les catégories de dépenses et s'assurer des autorisations ont été données par l'IDA; • s'assurer du respect de l'affectation des ressources de financement par rapports aux activités, catégories de dépenses ou composantes; • S'assurer que les recettes de ventes des dossiers d'appels d'offres (DAO) sont correctement comptabilisées dans les livres du projet; • Vérifier pour chaque contrat que les frais remboursables dans l'exécution de la mission, l'ont été après justification des dépenses engagées par le consultant; • Apprécier le respect des obligations du projet en matière de gestion financière (reporting, audit...) et de passation de marché (Plan de passation de marché...); • Faire des inspections physiques et des visites de chantiers et travaux pour s'assurer de l'existence réelle et réalisations effectives des travaux;
- Evaluer le respect des dispositions de contrôle interne; noter les contrôles inexistant ou ceux qui nécessitent des améliorations;
- S'assurer que toutes les dispositions juridiques et fiscales ont été respectées, notamment en matière d'exonération d'impôts, de taxes et de droits de douanes applicables au projet.

PROFIL DU CONSULTANT: Le Consultant doit être un cabinet d'audit de réputation internationale. Le Consultant doit être soit un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF ou un cabinet d'audit et d'expertise comptables agréés CEMAC et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement, notamment les projets financés par la Banque Mon-

diale, la BAD, l'Union Européenne... Une expérience d'audit des comptes de projets de Santé serait un avantage. (Une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés des bailleurs de fonds internationaux est requise). Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé et inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu international et justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets Banque Mondiale, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier. La présence dans l'équipe d'un spécialiste en passation de marchés (Bac + 3 ou plus), ayant au moins 3 ans d'expérience dans la connaissance des procédures et directives de la Banque Mondiale en matière de passation des marchés est nécessaire.

DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION: Le contrat couvrira les comptes des exercices clos au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2013 et les comptes de la période de clôture du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS).

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES: Le consultant intéressé peut obtenir informations supplémentaires et les Termes de références complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 16 heures 00, heure locale.

MANIFESTATION D'INTERET: Le Ministère de la Santé et de la Population invite, par conséquent, les candidats intéressés à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées, notamment brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé, etc. Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications requises sera établie.

La sélection du cabinet se fera par la méthode de Sélection fondée sur la qualité et coût (SFQC).

DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE:

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 10 janvier 2013, à 12 heures, sous pli fermé, à l'adresse suivante, avec mention «AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°SC04/18-11-2012/DON H393 - CG pour le recrutement d'un auditeur financier pour l'audit des comptes des exercices clos au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2013 et des comptes de la période de clôture»

Ministère de la Santé et de la Population
Cabinet
Cellule de Gestion des Marchés Publics/
Programme de Développement des Services de Santé
Située: derrière la Direction des Etudes et de la Planification
(à côté de l'OMS de Brazzaville, dans l'enceinte du Laboratoire
National de Santé Publique - Bâtiment abritant, jadis,
la Direction Générale de la Population)
- Tél: (242) 06 667 22 29 / (242) 05 562 44 27
Email: minsante.pdss@yahoo.fr - Brazzaville
- République du Congo

Le Coordonnateur Délégué

Docteur Bernice NSITOU



BUROTOP IRIS
www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53

Incredible mais vrai!

Ordinateur de bureau DELL

PROMO DELL

Disque Dur : 320 Go
Mémoire RAM : 2Go
Processeur : G630
Linux
Ecran 20" LED

du 5 Décembre 2012
au 5 Janvier 2013



vos partenaires DELL au Congo!

333.000 FCFA*HT

Burotop Iris,
votre distributeur DELL au Congo

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

Arbre de Noël

Chevron Congo de cœur avec les enfants sinistrés de la catastrophe de Mpila

Dans le cadre de son programme intitulé: «**Noël en cœur avec les enfants du Congo**», la société Chevron Congo a offert des cadeaux de Noël aux enfants sinistrés, victimes de la catastrophe de Mpila, à Brazzaville. Près de 900 enfants, regroupés dans les camps de Kintélé et de la Cité des 17, ont reçu, chacun, son jouet, des mains de Mme Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, agissant au nom du directeur général, Peter Hartshorn.

En cette période de fin d'année, la société Chevron Congo s'est, une fois de plus, distinguée par sa sollicitude à l'endroit des victimes de la catastrophe de Mpila. Ainsi, le 14 décembre 2012, les enfants sinistrés regroupés dans les camps de Kintélé et de la Cité des 17, à Brazzaville, ont reçu, de la part de la société pétrolière, leurs jouets de Noël. Une fête un peu anticipée, mais la fête de Noël étant, généralement, célébrée en famille, Chevron Congo n'a donc pas voulu perturber les manifestations en intimité des familles qui auront lieu au moment de Noël. Chevron Congo est ainsi la première société à avoir offert à

ces enfants sinistrés, un arbre de Noël qu'ils n'auraient, peut-être pas l'occasion de célébrer. Ces cadeaux, plus précisément ces jouets sont pour ainsi dire tombés à propos, pour remonter le moral de ces enfants. Une occasion de fête, dirait-on, au regard de la joie, des chants et danses qui ont caractérisé les cérémonies de remise de ces cadeaux, tant dans le camp de Kintélé que celui de la Cité des 17, avec l'animation des volontaires de la Croix-Rouge congolaise. Pourquoi la société Chevron Congo, basée à Pointe-Noire, et qui œuvre dans la recherche et l'exploitation pétrolière, s'est-elle intéressée aux enfants si-



Les organisateurs de la cérémonie.



Photo de famille des organisateurs et des enfants bénéficiaires des jouets.

nistrés de Mpila? « C'est parce que la responsabilité sociale fait partie de nos valeurs. Cette cérémonie de remise de cadeaux, qui est une action communautaire, est la manifestation de notre responsabilité citoyenne. Et en tant qu'entreprise citoyenne, nous nous impliquons dans le bien-être des communautés », a expliqué Mme Katia Mounthault-Tatu. Cette marque de sollicitude de Chevron a favorablement été appréciée par le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, dont la directrice de cabinet a participé à la remise des cadeaux dans les deux camps. « Au moment de la fête de Noël, il n'y a rien de plus important, pour un enfant, que de lui apporter un cadeau ou un jouet. Nous disons, donc, merci à Chevron, pour cette action. Nous sommes vraiment ravis de savoir qu'il y a certains partenaires sur lesquels nous pouvons, toujours, compter, en temps de joie, comme en tant de tristesse », a confié, pour sa part, Mme Bayonne Tchissambou. Comme on ne peut en douter, ces remerciements sont partagés par l'ensemble des enfants bénéficiaires des cadeaux Noël. Rappelons qu'au lendemain de la catastrophe de Mpila, Chevron Congo avait apporté sa contribution à l'élan de la solidarité nationale, pour soulager les souffrances des sinistrés.

Paul TCHIAMVO

Afrik Interim
Human Resources Agency

La société Afrik Interim recherche pour l'un de ses clients, un Responsable Commercial, Marketing et Ventes. Le poste est à pourvoir à Brazzaville au premier trimestre 2013. Celui-ci aura pour responsabilité:

Définir la stratégie commerciale de l'entreprise/Assurer la promotion et la vente des produits/Evaluer la stratégie des ventes/Déterminer les objectifs et les moyens pour développer la notoriété de la marque/Définir la place des canaux de vente/Piloter et manager une équipe afin de développer le chiffre et sa marge/Front office

Profil recherché
Bac+5 en Marketing, commerce ou discipline connexe/ Etre parfaitement bilingue Français-Anglais/Avoir au moins 5 ans d'expérience/Connaissance parfaite du marché Africain et Congolais/Bonne résistance au stress/Bonne culture générale/Avoir beaucoup voyagé.

Merci de postuler sur notre site internet: www.afrikinterim.com
Date de fin de candidature: Le 13 Janvier 2013
Afrik Interim, 41 rue ndjeba rond-point messe mixte.
Tel 05 681 38 96.

GX INTERNATIONAL
Aller + loain

TNT
sure we can

Nouveau Logo, Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express (plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03
www.tnt.fr www.gxinternational.net

AVIS DE VENTE

Vente d'un domaine de quatre parcelles jumelées avec une vaste maison (projet magasin d'expositions et bureau), situé à Loukanga 1, sur la voie principale. Pour tous renseignements, contacter les enfants Meubles Ngoma:

Tél.: 04 414 12 46 / 06 889 98 99

du 1 Décembre 2012 au 31 Décembre 2012

PROMO DELL
Fêtes de fin d'année

Ordinateur Portable DELL

- * Processeur : Intel Pentium B970 à 2.30 GHz
- * Ecran Haute Définition 14.0" LED
- * 2 Go de mémoire RAM
- * 320 Go de disque dur
- * Graveur DVD
- * Carte graphique 1GB AMD Radeon Haute Définition

+ Licence Windows 7 + Antivirus Norton

333.000 FCFA*HT

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53

DELL
votre partenaire DELL au Congo!

Norton

Windows 7

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

U.s.m.c (Union des supérieures majeures du Congo)

Promouvoir la compétence et l'éthique des consacrés, acteurs de santé

La Commission santé de l'U.s.m.c (Union des supérieures majeures du Congo) que préside Sr Eliane Julienne Boukaka a organisé à Brazzaville, du 29 novembre au 2 décembre 2012, une session de formation des personnes consacrées œuvrant dans le secteur de la santé. Marquée par une table ronde ayant pour thème: «*Activités réalisées par les associations et mouvements catholiques au service des personnes malades en République du Congo*», cette session a eu pour objectif principal d'améliorer et de parfaire les prestations des personnes consacrées membres du corps médical, dans les différents lieux d'exercice de leur mission respective. D'éminents conférenciers y ont, à tour de rôle, livré des communications d'une grande valeur éthique, pastorale, professionnelle, etc.



Photo de famille des participants.

Plusieurs prêtres venus de tous les diocèses du pays, des religieux et religieuses de diverses congrégations ont suivi avec attention et intérêt les différentes communications lors de cette session. Donner du matériel et des possibilités de travailler en équipe, permettre à tous les consacrés d'avoir des échanges pour ne pas se limiter aux connaissances acquises autrefois sur les bancs de l'école afin d'actualiser leurs connaissances dans le domaine de la pastorale de la santé en lien avec l'évangile, regarder les malades avec un regard du Christ, donner des outils de travail à tous les agents de la santé pour qu'ils annoncent Jésus-Christ dans l'exercice de leur mission, tels sont entre autres objectifs poursuivis par la session.

Au cours de la session, il y a eu entre autres communications: «*Jésus Maître et modèle en pastorale de la santé*», «*De la bonne santé de l'équipe*» et «*Évangélisation et formation en pastorale de la santé*» par le père Edgar Yaméogo, prêtre ca-

mélien burkinabé, «*Les défis de la santé pour l'Eglise du Congo*» par l'abbé Antonio Mabilia, recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville, «*Les religieuses dans le monde de la santé*» par la sœur Florine et «*L'office de formation en pastorale de la santé dans notre pays*» par sœur Eliane Julienne Boukaka.

Abordant l'action de Caritas Brazzaville dans la pastorale de la santé, l'abbé Joseph Matoumpa a fait écho de l'implantation d'une œuvre médicale située à Bacongo qui administre des soins à la portée de toutes les bourses et quelquefois gratuitement, selon la classification sociale du malade, question de se distinguer et de mieux annoncer Jésus-Christ auprès des malades. Le père Yves Isidore Nzoussi a relaté l'œuvre des spiritains dans le domaine de la santé, tout en soulignant la précieuse contribution de l'Ordre de Malte dans certaines de leurs réalisations, notamment, le centre médical de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé. Sr Anna a présen-

té succinctement la genèse du Mouvement pour la vie ainsi que la déterminante et fructueuse action qu'elle mène auprès des femmes enceintes en détresse, et partant le plaidoyer pour la défense et la protection de la vie depuis le stade de la gestation.

En outre, il a été relevé l'impérieuse nécessité de promouvoir la compétence et l'éthique des personnes consacrées œuvrant dans le domaine de la santé. Ainsi, a été soulignée l'importance de la formation continue pour permettre aux personnes consacrées de mieux refléter et incarner davantage l'image et la mission de l'Eglise, experte en humanité. La table ronde a été une occasion de dénoncer certains abus observés auprès des personnels de santé, notamment leur engouement à privilégier le gain au détriment de la santé du malade. Elle était animée conjointement par l'abbé Joseph Matoumpa, directeur de Caritas Brazzaville, le père Yves Isidore Nzoussi, supérieur provincial de la province spiritai-

ne du Congo, le docteur Salefran, président de l'Aslav (Association de l'amour vivant) ainsi que sœur Anna Perrez Cosio, religieuse de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny et présidente du Mouvement pour la vie. A cet effet, il a été relevé que les acteurs de santé puissent s'occuper avec dignité du malade afin de le conduire avec assurance et confiance vers la guérison. Initiée par l'U.s.m.c qui œuvre pour le travail en équipe entre les congrégations religieuses et entre les diocèses, cette session a été l'occasion pour les participants de promouvoir le travail en équipe afin de mieux partager l'expérience avec Jésus-Christ auprès des personnes malades. Sur les particularités de cette session, il sied de relever le dynamisme des participants, soucieux d'annoncer Jésus aux malades, de vivre et de porter l'attention sur les malades, et leur entière disponibilité à acquérir de nouvelles compétences.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Grands séminaires de Kinsoundi (Brazzaville)

Appel pour soutenir la formation des prêtres

Les Grands séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda sont les deux maisons de formation des futurs prêtres au Congo. Les deux structures cohabitent dans une même concession au terminus de Kinsoundi. Pour l'année académique 2012-2013, nous avons un effectif de 116 étudiants. Pour l'amélioration des conditions de vie et la qualité de formation des prêtres de demain, les dons en nature et en espèce des chrétiens catholiques et de tous les hommes de bonne volonté sont les bienvenus. Voici le numéro de notre compte bancaire: 20861001101 LCB Brazzaville.

Personnes à contacter:

Abbé Gervais Protais YOMBO
Recteur du Grand séminaire de théologie
Cardinal Emile Biayenda
Tél.: +242 066519965/055168592
Abbé Jean MABIALA, Economiste

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Du mardi 20 au jeudi 22 novembre 2012

Rencontre des évêques sur Caritas Africa à Kinshasa, pour discuter de l'identité et la mission de Caritas, avec le cardinal Robert Sarah, président du Conseil pontifical Cor Unum

Du lundi 3 au samedi 8 décembre 2012

Retraite spirituelle des évêques à Liambou (Pointe-Noire)
Prédicateur: Mgr Edouard Mununu, évêque de Kikwit

Du vendredi 1^{er} au lundi 4 février 2013

Semaine sociale organisée par la Commission épiscopale Justice et Paix

Thème: «*Les injustices dans l'éducation nationale: quelles implications pastorales pour notre Eglise?*»

Du mercredi 6 au vendredi 8 février 2013

Session pastorale annuelle de la C.e.c au Centre interdiocésain des Œuvres (Cio)-Brazzaville

Les divers chantiers des Commissions épiscopales

Dimanche 31 mars 2013

Dimanche de Pâques

Du lundi 8 au dimanche 14 avril 2013

41^{ème} Assemblée plénière annuelle de la C.e.c au Centre interdiocésain des Œuvres-Brazzaville

Juillet 2013

16^{ème} Assemblée plénière du Scaem à Kinshasa
Thème: «*L'Eglise famille de Dieu en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix*».

Année de la foi

Revivre la dynamique de la démarche du Concile Vatican II

En cette Année de la foi durant laquelle nous célébrons le cinquantième anniversaire du concile œcuménique Vatican II, l'Eglise, mère et pédagogue, nous convie à retourner aux sources de notre foi chrétienne afin de mieux la vivre et l'annoncer à nos contemporains. Au-delà de la célébration d'un simple anniversaire, ce qui nous est proposé de vivre durant ce temps fort, c'est l'entrée dans la dynamique du renouveau de la foi et de la mission que le concile a impulsée.

En effet, le Concile Vatican II a adopté une démarche si singulière et originale qu'il n'a proféré aucune condamnation ou anathématisation. C'est un concile pastoral qui a ravivé dans l'Eglise l'intelligence du salut donné dans le Christ Jésus. Ce faisant, fidèles à l'évangile et à la tradition de l'Eglise, les pères conciliaires ont su opérer un discernement de foi à partir des grandes questions qui se posent au monde, et que le Pape Jean XXIII a présentées dans son encyclique Pacem in terris (11 avril 1963) comme les signes des temps: vie familiale, égalité des peuples, promotion des droits de la personne, réfugiés politiques, nations en voie de développement, bien commun universel, principe de subsidiarité, etc.

Une telle orientation a permis au Concile Vatican II d'engager l'Eglise dans une voie de sortie d'une approche binaire de sa présence dans le monde. Il ne s'agit plus d'une distinction

entre l'ad intra et l'ad extra, mais d'une unification de la démarche - dans un décentrement d'elle-même - opérée selon deux axes: un axe vertical ou théologal, et un axe horizontal ou fraternel. Autrement dit, l'Eglise se pense dans un double mouvement: se tournant vers les autres (chrétiens d'autres confessions, croyants non chrétiens, hommes de bonne volonté, monde), tout en se tournant vers Dieu qui se révèle à elle et à qui elle rend un culte dans l'Esprit du Christ. Cette dynamique imprimée par Vatican II fait la réalité de l'Eglise et la prémunit à la fois d'un humanisme plat et d'une spiritualité évanescence. C'est donc à partir de cette référence que l'Eglise est conduite (chaque fois qu'elle organise diverses assemblées synodales) à repenser elle-même et dans un même mouvement, sa structure interne et sa mission. A n'en point douter, cette approche garde toute son actualité. C'est ce que révèle ce



Frabrice N'Semi.

constat du Pape Benoît XVI: «*Le concile a approfondi tout ce qui appartient depuis toujours à la vérité de la foi, c'est-à-dire que l'Eglise, qui est au service de Dieu, est au service du monde selon les critères de l'amour et de la vérité*» (Caritas in veritate, n°11). Certes, le monde a changé, les questions des hommes ne sont plus les mêmes qu'il y a cinquante ans, mais nous avons toujours besoin de vérifier et de réaffirmer la double fidélité que nous sommes appelés à vivre à l'égard de Dieu qui continue de venir à nous, et à l'égard de nos frères et sœurs qu'il nous fait, inélectuellement, et à tout prix continuer, de rejoindre pour leur annoncer la bonne

nouvelle du salut en Jésus-Christ.

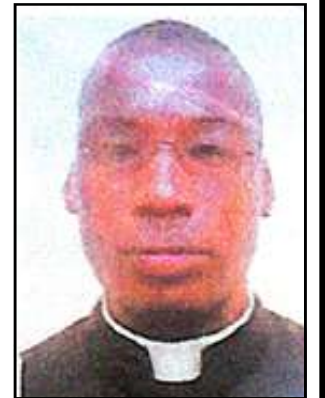
C'est cette démarche de foi, en vue de la nouvelle évangélisation, que nous sommes appelés à entreprendre tout au long de cette année. Nous ne serons pas des archéologues du Concile Vatican II. Loin s'en faut. Mais nous en serons les héritiers. Voilà pourquoi, nous devons nous efforcer de recevoir de façon responsable, ce riche héritage afin qu'il nourrisse notre foi et devienne notre boussole pour éclairer et orienter notre ardeur missionnaire présente et future. Nous voici donc invités à revisiter les textes du Concile Vatican II. Textes qui, disait Jean Paul II, «*ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat. Il est nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Eglise*» (Cf. Lettre apostolique Novo millennio ineunte, du 6 janvier 2001, n°57).

Un demi-siècle après le Concile Vatican II, l'Eglise s'attèle toujours à percevoir l'urgence nécessaire d'acquérir la capacité de rendre compte aux hommes de la beauté de la foi et de la noblesse de l'espérance qu'elle veut leur faire partager. L'organisation de la XIII^{ème} Assemblée générale ordinaire du synode des évêques (Rome,

Diocèse d'Impfondo

Mgr Jean Gardin a ordonné l'abbé Paul Honoré Mossonga-Massamba, premier prêtre de Liranga

Après les abbés François Dominique Wambat (d'heureuse mémoire) en 1973 et Paul Dongagba, actuel vicaire général d'Owando, en 1982, pour le compte du diocèse d'Owando, l'abbé Paul Honoré Mossonga-Massamba est le premier prêtre diocésain de Liranga, ordonné par Mgr Jean Gardin, évêque d'Impfondo. Son ordination a eu lieu, le 25 novembre 2012, en présence de plusieurs invités dont l'honorable Valère Eteka, premier secrétaire de l'assemblée nationale.



Profitant de la présence à Liranga de la totalité des prêtres du diocèse, l'évêque a ouvert la session diocésaine pour l'année pastorale 2012-2013, sous le thème principal «*Année de la foi*», décrétée par le Pape Benoît XVI.

François EBATA
Caritas-Impfondo

du 7 au 28 octobre 2012) sur le thème de «*la nouvelle évangélisation de la foi*» en dit long. Il paraît impérieux de revivre la dynamique de la démarche de Vatican II, en repartant des intuitions, des attentes, des appels de l'Esprit-Saint et en regardant les nombreux fruits de ce concile à partir d'une nouvelle interprétation, celle de la continuité. A propos, faisons donc nôtre la conviction que le Pape Jean Paul II s'est faite, à

l'entrée du deuxième millénaire: «*Je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le concile comme la grande grâce dont l'Eglise a bénéficié au vingtième siècle: il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence*» (Op. cit).

Frabrice N'SEMI
Stagiaire à Saint Pierre de Nzambi
Diocèse de Pointe-Noire
<http://www.semi.onic.fr>

Archidiocèse de Brazzaville

Vivre pleinement l'Année de la foi en milieu jeune

Conformément aux orientations pastorales de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, sur la célébration de l'Année de la foi et l'implication de tous, pour sa réussite totale, la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (Cdpej), sous la coordination du père Brel Daouda Malela, aumônier diocésain de la jeunesse, a organisé du 16 au 18 novembre 2012, à la Cité Don Bosco de Massengo, une session de formation regroupant les responsables jeunes des Commissions paroissiales pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (Cppej) et des bureaux diocésains des mouvements d'apostolat jeunes, en vue de renforcer leurs capacités d'intervention et de témoignage en milieu jeune.

Près de 132 jeunes venus des paroisses de l'archidiocèse, ont participé à la session, pour réfléchir ensemble sur les voies et moyens de redécouvrir le chemin de la foi, afin de mieux s'engager dans la dynamique de la nouvelle évangélisation, comme nous l'a recommandé le Saint-Père dans sa lettre apostolique «Porta fidei». Après l'accueil, l'installation et le mot d'ouverture par l'aumônier des jeunes, les participants à la session ont suivi la première communication intitulée: «Jeune de Brazzaville redécouvre le chemin de la foi pour mieux t'engager», par le père Pascal Taty, curé de la paroisse Sainte Claire de Djiri et curé doyen du doyenné Massengo, Igné, Mbé.

«Le credo de Nicée Constantinople», lu et commenté, dans sa saveur contextuelle a été développé par l'abbé Yvon Mbandza, curé de la paroisse Saint Esprit de Moungali. Le père Casimir Moukouba, curé de la paroisse Saint Benoît de Nganga-Lingolo, curé doyen du doyenné Nganga-Lingolo, Linzolo, Goma-Tsétsé, a exposé sur «La foi face au syncrétisme religieux» tandis que l'abbé Mesmin-Prospère Massengo, vicaire judiciaire de l'archidiocèse de Brazzaville et secrétaire général de l'Acerac, a éclairé les jeunes sur «La foi face à la discipline ecclésiale».

La série de partages et d'échanges entre participants a eu lieu le dernier jour, faisant ainsi intervenir, tour à tour, les délégués des différents mouvements d'apostolat des jeunes. Ce fut un travail en ateliers sur les voies et moyens de vivre cette année de la foi et forger un réel engagement chez les jeunes, groupés ou non. Le clou des activités a été l'eucharistie présidée par Mgr Jean Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon. Avant la messe, le nonce apostolique a fait un exposé sur «L'Année de la foi dans le contexte de l'Eglise missionnaire», donnant ainsi aux jeunes

de se situer aujourd'hui dans la recherche et la redécouverte des reflexes des symboles de la foi. Une manière d'intéresser les jeunes, de les motiver surtout dans la pratique des vertus morales et chrétiennes, au cœur d'un engagement sincère. Pour le Pape Benoît XVI, il est une vive nécessité de se mettre à l'école du Christ et de l'Eglise pour affûter et ajuster les reflexes de découverte et de redécouverte des symboles éloquentes de la foi des origines, forgeant ainsi, au cœur de notre apostolat, des attitudes propices au témoignage sincère et à l'engagement.



Photo de famille des participants avec le nonce, à l'issue de la célébration eucharistique.

C'est plus qu'un symbole ou une simple coïncidence? Cette année de la foi, telle que voulue par le Saint-Père s'inscrit au registre des années saintes, des années de grâces où se cherchent et se redécouvrent la force et la beauté de la foi. Elle marque ainsi, d'une part, le 50^{ème} anniversaire du Concile Vatican II avec une Eglise ouverte au monde, aux espoirs et aux joies des hommes des temps modernes, et d'autre part, le 20^{ème} anniversaire de la publication du Catéchisme de l'Eglise catholique. Comme tous les chrétiens, les jeunes sont en communion profonde avec les délégués des évêques



Le nonce apostolique (au milieu) présidant la célébration eucharistique de clôture.

du monde entier qui se sont réunis autour du Pape pour débattre de la nouvelle évangélisation appelée à dire, à proclamer, à vivre et à témoigner de notre foi des origines. Vingt siècles d'existence de notre Eglise sur la terre qui nous ramènent sur les sentiers battus du principal objectif de sa mission: la foi en Jésus Christ, mort et ressuscité. C'est cette vérité inaliénable que nous devons annoncer de toutes nos forces, avec toute la détermina-

naires, passés par Marie pour nous introduire dans une relation de sincérité et d'intimité avec le Christ; - Comme les Telega, apprendre à faire du Christ notre vie de tous les jours pour vaincre les obstacles majeurs susceptibles de perturber notre engagement pour Dieu; - Comme les Kisito, s'armer de courage pour dire ouvertement notre foi et affronter les obstacles sur notre route de découverte et de connaissance parfaite de Dieu; - Comme les jeunes de la lumière, être pour les autres, sel de la terre et lumière du monde à l'exemple du Christ, Parole de vie et lumière du monde au service de la paix; - Comme les enfants de chœur, apprendre à toujours dire oui, à la suite du Christ et répondre «me voici»; - Comme les scouts et guides, faire de notre vie, en cette année spéciale, une occasion de préférer le Christ en tout et pour tout et à nous engager définitivement sur le chemin de la relation avec Dieu; - Comme les apôtres au Cénacle, veiller à la mise en pratique des exercices de piété pour entretenir notre foi; - Comme les apôtres assidus à la prière et au partage de la parole, donner dans nos groupes un espace encourageant à la proclamation de la Parole de Dieu; - Comme les apôtres, prendre le temps nécessaire pour réciter en groupe et méditer le credo en vue de mieux percevoir la richesse et la profondeur de notre foi; - Comme de bons disciples du Christ, prendre le temps de réciter et d'expliquer les articles du credo pour en découvrir les trésors cachés.

René MALONGA LOUPIA
Secrétaire général de la Cdpej

Journée internationale des personnes handicapées

Au Congo, les personnes vivant avec handicap ont étalé leur savoir-faire

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, lundi 3 décembre 2012, sur le thème: «Eliminer les obstacles en vue de créer une société inclusive et accessible à tous», l'ambassade des Etats-Unis au Congo, en partenariat avec les Nations Unies et la Foceb (Fondation cardinal Emile Biayenda) a organisé une exposition-vente des articles confectionnés par les personnes vivant avec handicap. Cette exposition-vente s'est déroulée au Cinu (Centre d'information des Nations Unies) à Brazzaville, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, M. Christopher Murray, de la représentante de l'Unicef (Organisation des Nations Unies pour l'enfance) au Congo, Mme Marianne Flach, de la présidente de la Foceb, Sr Marie Brigitte Yengo et de plusieurs autres personnalités.



L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo en compagnie de sœur Brigitte Yengo visitant l'exposition-vente.

Agrémentée par Foceb Sound stars, un groupe de musique des personnes vivant handicap, la cérémonie a connu la participation de plusieurs coopératives des personnes vivant avec handicap, prises en charge par la Foceb venues exposer leurs articles: nappes, poupées, habits, robes de femme, tableaux de peinture, poterie et vannerie. Prenant la parole à cette occasion, Mme Marianne Flach a rendu public le message du secrétaire général des Nations Unies, publié à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. «Les personnes handicapées sont très utiles à la société et peuvent être encore davantage si nous faisons tomber les barrières qui les empêchent d'y prendre part. Dans un monde qui compte aujourd'hui plus d'un milliard de personnes handicapées, il est plus important que jamais, d'aller dans ce sens. Ensemble, nous devons nous efforcer d'atteindre les objectifs énoncés dans la convention relative aux droits des personnes handicapées, à savoir: éliminer la discrimination et l'exclusion et bâtir des sociétés qui valorisent la diversité et l'intégration. A cet effet, l'assemblée générale des Nations Unies tiendra d'ici l'année prochaine, une réunion de haut niveau sur le handicap et le développement», a conclu Mme Flach.



L'équipe de Ndzango de la Foceb après le match.

Pour l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, les personnes handicapées n'ont pas un accès équitable aux services sociaux, y compris l'éducation, l'emploi, les soins de santé et le transport. «L'accessibilité et l'intégration des personnes handicapées sont des droits fondamentaux reconnus par la convention relative aux droits des personnes handicapées et ne sont pas seulement des objectifs, mais aussi, des conditions préalables à l'exercice d'autres droits. Ainsi, les besoins des personnes handicapées devraient être traités dans de nombreux programmes de développement. Toutefois, leurs préoccupations sont souvent négligées et le gouvernement américain qui a une longue histoire d'aide aux personnes handicapées ne désarmera point. En fait, nous nous réjouissons d'avoir organisé cette journée avec l'aide de nos partenaires, comme les Nations Unies et la Foceb, dirigée par sœur Marie Brigitte Yengo». Outre l'exposition-vente, des rencontres de loisirs, notamment de ndzango ont été organisées par la Foceb, mardi 4 décembre 2012.

Pascal BIOZI KIMINOU



Radio Magnificat 93.7FM

Notre Radio, à votre service depuis 6 ans.
La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment!
93.7 FM
Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 / 05 543 12 30 / 06 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

VL\DKP #RSWIF

Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix

Contact:

La Semaine Africaine Brazzaville

Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Email: agngouma@yahoo.fr

Maitre Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242) 04.418.20.81/05.775.69.43; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

"FINA-PRISCI" S.A.R.L.P

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle
Au Capital de Un Million (1.000.000) FRANCS CFA
Siège social: case P13-237 V, Moukondo, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/12 B 3879
REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 16 octobre 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 17 octobre 2012, sous Folio 185/6, numéro 2947, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «FINA-PRISCI»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle, (SARLP);
Associées: 1- Monsieur ONDONDA Gabriel;
2- Monsieur MONGO Fortuné Martial.
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;
Siège social: case P13-237 V, Moukondo, Brazzaville;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

* Le bâtiment et les travaux publics;

* La vente du matériel des travaux publics;
* La location du matériel des travaux publics;
* Le courtage dans les travaux publics.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Gérante statutaire: Madame ONDONDA née TCHIBINDA Jeanne;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 novembre 2012, sous le numéro 12 DA 1237;
Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 novembre 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3879.

Pour avis,

Maitre Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

OFFICE NOTARIAL MAKOSSO LASSI

WARID CONGO S.A.

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de 7.500.000.000 F. CFA
Siège social: Immeuble ARC 4^{ème} étage
B.P: 238, Brazzaville, République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration de la société WARID CONGO SA, en date à Brazzaville du 13 Août 2012, déposé le 09 Novembre 2012 au rang des minutes de Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire, enregistré le 14 Novembre 2012, Folio 207/9 N°2746, 3 points fondamentaux faisant l'objet de l'ordre du jour, à savoir:

1. Démission de Monsieur Saif Bin Mohammed Bin Butti Hamid de son mandat d'administrateur;
 2. Agrément de cession d'action;
 3. Cooptation d'un nouvel Administrateur.
- Il a été décidé ce qui suit:

1^{ère} RESOLUTION:

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que Monsieur Saif Bin Mohammed Bin Butti Hamid a présenté sa démission de son mandat d'Administrateur; Le Conseil, à l'Unanimité, prend acte de cette démission et remercie Monsieur Saif Bin Mohamed Bin Butti Hamid pour le travail accompli par lui au cours de son mandat. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION:

Monsieur le Président déclare au Conseil d'Administration avoir reçu notification de la part de Monsieur Saif Bin Mohammed Bin Butti Hamid de son intention de céder son action à Monsieur Michael Buchen.

Conformément à l'article 11 des statuts, Monsieur le Président soumet cette cession d'action à l'agrément du Conseil d'Administration. Le conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'agréer la ces-

sion de l'action détenue par Monsieur Saif Bin Mohammed Bin Butti Hamid à Monsieur Michael Buchen.
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION:

Suite à la vacance du poste d'Administration occasionnée par la démission de Monsieur Saif Bin Mohammed Bin Butti Hamid Al Hamid, le conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de coopter, en qualité d'Administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de son Prédécesseur: - Michael Buchen, en remplacement de Saif Bin Mohammed Bin Butti Hamid Al Hamid, Monsieur Michael Buchen, pressenti, a fait savoir à la société qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions, et les a, en conséquence, par avance, acceptées, sous réserve de la ratification de ladite cooptation. Monsieur le Président de séance rappelle que cette cooptation est soumise à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale des actionnaires. Cette décision est adoptée à l'unanimité. Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/08 B 965.

POUR AVIS

Maitre Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO,
face Délégation Générale des Grands Travaux, enceinte SOPECO Centre-Ville - B.P: 1444
Tél.: (00242) 222 81 04 20/ 04 423 14 44, BZV, République du Congo

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE (PDSS)
Financement: Association Internationale de Développement
(Don H 393 - CG)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° SC 03/17-11- 2012/DON H 393 - CG

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR TECHNIQUE SUR LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES REHABILITEES ET LES EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION:

Le Programme de développement des services de santé (PDSS) 2008-2012, conjointement financé par IDA, le Gouvernement congolais et les Partenaires techniques et financiers de la santé, a été conçu dans le but de contribuer à l'amélioration des prestations du Paquet de services essentiels (PSE) au niveau des structures sanitaires du pays. Il fut institué par Décret n°2008-925 du 31 décembre 2008 et couvre la période 2008-2012. Il a été restructuré et prorogé jusqu'en décembre 2013.

L'objectif de développement du projet est de soutenir le renforcement du système de santé, afin de lutter efficacement contre les principales maladies transmissibles et d'améliorer l'accès des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables aux services de santé de qualité.

Dans cette optique, la composante III du PDSS a prévu la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires. Au total, 31 formations sanitaires ont été réhabilitées ou sont en cours de réhabilitation, à travers le pays.

OBJECTIFS DE L'AUDIT:

L'objectif principal de l'audit technique est de permettre au Ministère de la santé et de la population et à l'IDA de se former une opinion neutre sur l'efficacité des investissements, basée sur un avis technique effectué par un consultant (auditeur) professionnel indépendant.

L'audit technique portera sur la mise en œuvre du programme des travaux (constructions nouvelles et réhabilitation) et d'équipements des structures sanitaires. Plus spécifiquement, il visera à fournir: - une appréciation de la qualité des études architecturales et techniques des travaux et matériels et équipements des formations sanitaires réalisés, les coûts, la passation des marchés et l'efficacité des modalités d'exécution mises en œuvre; - des propositions en vue d'améliorer l'efficacité de la gestion administrative et technique de cette composante (Réhabilitation et Equipements).

ETENDUE DE L'AUDIT:

L'audit technique sera réalisé conformément aux normes des missions d'ingénieurs-conseils et donnera lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance.

L'audit consistera à vérifier, par sondages, visites et contrôles des documents, des installations sur le terrain, et par examen des attachements, ordres de services, avenants, certificats de paiements et autres documents pertinents - que tous autres tests et contrôles jugés nécessaires par l'auditeur - que la

qualité des travaux et des équipements, et de leur règlement sont conformes aux prescriptions des marchés.

Lors de la réalisation de l'audit technique, il importera tout particulièrement de s'assurer que:

i) Tous les investissements ont été mis en place conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été financés; ii) Les biens et services destinés au programme d'investissement (génie civil et équipements) ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables; iii) Les marchés ont été exécutés selon les normes et conformément aux règles de l'art, et si les descriptifs et les quantitatifs reflètent fidèlement la réalité sur le terrain; iv) Les procédures de contrôle d'exécution de l'exécution des marchés de travaux/équipements et de contrôle quantitatif et qualitatif prévues dans les contrats ont été correctement suivies; v) Les journaux ou cahiers de chantier, rapports de réunion de chantier, cahiers d'attachements sont tenus selon les normes; vi) La gestion de la composante (réhabilitation et équipements) est menée de façon telle que l'on peut, en tout temps, vérifier toutes les étapes entre la préparation des dossiers techniques, les avis du gouvernement et de l'IDA, la réception et le paiement des prestations, les dossiers en cours de préparation, les dossiers en cours de procédure d'attribution, les marchés en cours d'exécution, les marchés réceptionnés, les prestations payés, et s'assurer que les dépenses sont bien représentées par des travaux/équipements programmés, effectivement réalisés, et de valeur équivalente.

Cet audit technique portera sur la composante Réhabilitation et équipements:

a. la qualité technique et la durabilité des bâtiments/équipements (qualité de la construction/réhabilitation, qualité des matériaux, qualité des équipements, existence d'études techniques);
b. l'efficacité et l'efficacité de l'exécution (modalités d'exécution, organisation du travail, passation des marchés, attribution des contrats de construction/réhabilitation et équipement, supervision des travaux, coûts, délais de livraison etc.); et la participation de la communauté dans la mise en œuvre des constructions et à leur entretien.

Plus spécifiquement, les points suivants feront l'objet d'une attention particulière:

• Vérifier la programmation des réhabilitations/constructions et des équipements, ainsi que le respect du planning d'exécution; • Identifier et analyser les différents

plans architecturaux mis en œuvre par rapport à: (i) l'adéquation aux besoins; (ii) la facilité d'exécution; (iii) le coût ainsi que; (iv) la durabilité;

• Examiner le dispositif de mise en œuvre, identifier et analyser les capacités des prestataires locaux en matière de construction et d'entretien d'infrastructures sanitaires; • Identifier et analyser les différentes procédures utilisées en matière de passation et d'exécution de marchés d'infrastructures et de biens.

DUREE DE LA MISSION D'AUDIT:

La durée de l'audit est de 45 jours. Le contrat couvrira une période de deux mois comprenant les délais nécessaires au MSP et à l'IDA de faire leurs observations éventuelles sur le rapport provisoire.

PROFIL DU CONSULTANT:

- 1) Etre un architecte ou un Ingénieur en génie civil;
- 2) Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur des travaux de construction;
- 3) Avoir réalisé au moins un audit technique des constructions sanitaires au cours des cinq (05) dernières années. Avoir une connaissance des procédures fiduciaires (passation de marchés et de gestion financière) de l'IDA.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Le consultant intéressé peut obtenir des informations supplémentaires et les Termes de références complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 16 heures 00, heure locale.

CRITERES DE SELECTION:

• Formation/Education: 35 points; • Expérience pertinente pour le poste: 35 points; • Connaissances des langues (français, anglais): 10 points; • Connaissance en informatique: 20 points;

Total: 100 points.

Seul le candidat classé premier sur la liste ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 sera appelé à la négociation du contrat.

DOSSIER DE CANDIDATURE:

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront:

- Une lettre de motivation pour le poste;
- Un Curriculum Vitae détaillé;
- Des copies de Diplômes, Certificats, Attestations ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 10 janvier 2013, à 10 heures, sous plis fermés, à l'adresse suivante, avec mention «AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° SC 03/17-11-2012/DON H 393 - CG pour le recrutement d'un auditeur technique sur les infrastructures sanitaires réhabilitées et les équipements dans le cadre du PDSS».

Ministère de la Santé et de la Population

Cabinet

Cellule de Gestion des Marchés Publics/Programme de Développement des Services de Santé

Située: derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville, dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique - Bâtiment abritant, jadis, la Direction Générale de la Population)

- Tél: (242) 06 667 22 29/(242) 05 562 44 27

Email: minsante.pdss@yahoo.fr - Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur Délégué
Docteur Bernice NSITOU

Après les dommages des pluies diluviennes

La S.n.e s'active à réhabiliter ses installations endommagées à Pointe-Noire et à Brazzaville

La S.n.e (Société nationale d'électricité) se déploie à remettre en l'état ses installations endommagées, suite aux pluies qui se sont abattues sur les deux principales villes: Pointe-Noire et Brazzaville, en l'occurrence celles du 17 au 18 novembre, à Pointe-Noire, et du 30 novembre 2012, à Brazzaville. Des dommages qui ont provoqué des délestages occasionnant des perturbations dans le réseau de la fourniture d'électricité aux abonnés, ces derniers temps.

Eu égard à cela, la S.n.e a tenu à informer la population, notamment ses clients, de ce désagrément, à travers un point de presse donné par Henri Paulin Inokomis, directeur de la distribution et de la commercialisation à la S.n.e, le vendredi 7 décembre 2012, au siège de la S.n.e, à Brazzaville. En présence d'Arsène Bouity, chef de service technique, à la direction départementale de la S.n.e Brazzaville, et Acçer Mampouya, responsable de la cellule de communication de cette entreprise.

A ce point de presse, les responsables de la société d'électricité ont rassuré les clients que le réseau se rétablit, graduellement, pour ne pas interrompre la fourniture d'électricité. La S.n.e est à pied d'œuvre, pour réhabiliter ses installations et fournir l'électricité à ses abonnés dans les quartiers touchés par les dommages liés aux pluies diluviennes.

Pointe-Noire et Brazzaville ont, en effet, connu une perturbation en fourniture d'électricité, suite aux intempéries. La S.n.e n'a pas été épargnée, car son réseau a subi un important coup. Du bilan fait, il ressort que la pluie torrentielle qui s'est abattue, à Pointe-Noire, dans la nuit, de 21 heures à 7 heures du matin, est à l'origine d'un niveau d'eau très élevé dans la ville, qui a inondé beaucoup d'installations de la S.n.e, perturbant ainsi le système électrique. Près de 41 postes ont

été noyés. Mais, en activant, promptement, le système de protection, des cas d'électrocution ont été évités, bien que les trois quarts de la ville se soient retrouvés dans le noir, aux environs de trois heures du matin. Qu'à cela ne tienne, la ville de Pointe-Noire, depuis le 7 décembre dernier, a retrouvé, pratiquement, la fourniture d'électricité, malgré les dégâts d'une grande ampleur enregistrés par la société, avec perte des transformateurs. Près de trente-trois transformateurs ont été remplacés, rapidement, ainsi que des lignes. Toutes ces dépenses ont été effectuées hors budget, grâce aux moyens propres de l'entreprise. Des postes de transformateur inondés ont été nettoyés. Des efforts qui ont permis d'amoindrir le choc et d'adoucir les peines de la population de la ville océane.

Signalons que peu avant les dégâts à Pointe-Noire, deux transformateurs avaient grillé, dans la localité de Loudima (Département de la Bouenza). Les causes de cet incident n'ont pas été révélées, au cours de ce point de presse, parce que les enquêtes, menées par les services de la S.n.e, avec l'aide des partenaires techniques et les services de sécurité, pour comprendre ces défauts répétitifs dans cette localité, sont encore en cours. Dans l'attente des résultats, des équipes de l'entreprise sont à pied d'œuvre, sur le terrain, pour ré-



Arsène Bouity et Henri Paulin Inokomis pendant le point de presse.

habiliter ses transformateurs. D'ici au 15 décembre 2012, la situation peut être remédiée. Une autre conséquence: l'écroulement de deux pylônes dans le village Ditadi, district de Loudima, constaté le 10 novembre 2012. Cette situation fait que Brazzaville ne soit plus alimentée par la centrale à gaz de Pointe-Noire, qui est la plus puissante, pour compenser le déficit de la ville de Brazzaville. La ville n'est fournie en électricité que par les centrales de Moukoulou, d'Imboulou et d'Inga, en RD Congo. A cause de la perte de ces deux pylônes, la centrale à gaz n'alimente plus que Pointe-Noire. La liaison entre les deux principales villes étant interrompue, Brazzaville ne reçoit que l'électricité de Moukoulou, d'Imboulou et aussi celle de la RD Congo.

A Brazzaville, la forte pluie du 30 novembre 2012, accompagnée des coups de tonnerre, a provoqué presque les mêmes dommages qu'à Pointe-Noire. Certains câbles ont cédé et

près de trois transformateurs ont été endommagés. Malgré ces dégâts, la S.n.e a pu réhabiliter, pratiquement, toute la ville-capitale. Cependant, des difficultés résident, encore, dans les zones ayant le réseau souterrain, à cause de beaucoup de mares d'eau qui y sont encore.

Pour éviter des risques d'électrocution, certains quartiers sont isolés, comme le quartier Sonaco, à Moukondo. La S.n.e a décidé de transformer ce réseau en un réseau aérien, afin d'alimenter ses abonnés, en abandonnant le réseau souterrain. Henri Paulin Inokomis a rassuré la population que la S.n.e s'active à rétablir l'électricité à tous ses clients. Pour les clients non satisfaits, ils doivent se rapprocher des services habilités, pour de plus amples informations, afin que leurs préoccupations soient prises en compte.

Philippe BANZ

Santé

L'hôpital de base de Kinkala, fierté du département du Pool

Le 12 août 2011, devant le parlement réuni en congrès à Brazzaville, le président de la République, Denis Sassou Nguesso, déclarait qu'il faut dynamiser l'offre en matière de santé, en la traduisant par la poursuite de l'effort de construction des infrastructures sanitaires viables, tant par la qualité du plateau technique que par le professionnalisme des praticiens de santé. Des propos qui, pour le directeur de l'hôpital de base de Kinkala et son personnel, ont valeur d'une feuille de route qu'il faut absolument appliquer.



Une vue de l'hôpital de Kinkala.

Ainsi, par un effort soutenu au travail, et grâce au management du directeur de cet établissement sanitaire, chacun, dans cet hôpital, où qu'il se trouve, est en permanence pénétré de son devoir et l'assume avec responsabilité et abnégation. Toute dérive morale, toute atteinte à l'éthique est considérée par tous comme une déchéance, une perte de l'honneur et de la dignité. Un sens du travail et une lutte contre les antivaleurs qui font de cet hôpital de base de Kinkala, une fierté du département du Pool et partant, de tout le département ministériel de la santé.

L'hôpital de base de Kinkala, dont l'administration est aussi bien vantée par les populations du département du Pool que par ceux partant de Brazzaville, pour des soins, est, en effet, apprécié de ses usagers. Ces derniers sont, à la fois, satisfaits par l'accueil du personnel y évoluant, les structures d'accueil qu'on y trouve, tout comme par la qualité des prestations du personnel soignant.

Par ailleurs, l'hygiène n'est pas un vain mot dans cet hôpital: le bloc opératoire et les salles sont propres, ainsi que les toilettes: il n'y a pas d'odeur pestilentielle. Le gazon est régulièrement tendu et bien entretenu. Côté pitance, avec les subsides de l'Etat, l'hôpital arrive à nourrir ses malades: à 14 heures, les patients ou gardes-malades, talon à la main, vont prendre leur ration du jour, et ce, de façon régulière.

Pour Etienne Mouanga, directeur de cet hôpital, «le chantier du développement sanitaire de notre pays est considérable. Bien que le chemin déjà parcouru soit appréciable et apprécié de nos usagers, il reste, encore et toujours, tant de choses à faire, tant de difficultés à vaincre, tant de sacrifices à consentir, pour parvenir aux portes de la prospérité et du bonheur, aux portes du salut», comme l'entend le chef de l'Etat, le président Denis Sassou Nguesso».

Viclaire MALONGA

Atelier départemental de validation de l'avant-projet de loi portant code forestier
Actualiser le code forestier, pour l'harmoniser avec l'environnement juridique contemporain

Promulgué par le président de la République, le 20 novembre 2000, la loi n° 16-2000 a régi et continue à régir l'exploitation des ressources forestières nationales, depuis exactement douze ans; ce qui constitue une marge de temps raisonnable pour évaluer la mise en œuvre d'un tel instrument juridique d'essence économique et, projeter son adaptation au contexte actuel. C'est dans cette veine que la préfecture de Brazzaville a abrité, du 5 au 7 décembre 2012, les travaux de l'atelier départemental sur l'examen de l'avant-projet de loi portant code forestier.

Rassemblant près d'une quarantaine de participants constitués des administrateurs-maires, des directeurs départementaux, des représentants des sociétés forestières venus du Ministère de l'économie forestière et du développement, cet atelier a eu pour souci majeur d'actualiser la loi, de l'adapter au contexte actuel et de veiller à son harmonisation avec l'environnement juridique contemporain. C'est ainsi qu'il a été tenu compte, au plan international, de l'intégration, dans la législation nationale en matière de «Forêts», entre autres, des stipulations de l'Apv-Flegt (Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglemen-

tations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux), conformément aux engagements de la République du Congo d'être partie prenante de ce processus réglementant le commerce, la circulation du bois et de ses produits dérivés sur le marché européen; et aux impératifs d'une gestion des écosystèmes forestiers arrimée aux exigences du développement durable, comme envisagé à l'échelon mondial.

Au plan national, il est pris en compte les préoccupations liées aux exigences de la nouvelle politique socioéconomique du gouvernement, laquelle est axée sur l'industrialisation et la modernisation du



Les participants aux travaux.

pays, à travers l'option prise par le secteur forêt, consistant à transformer sur place le bois de façon poussée; à valoriser, au maximum, les autres produits forestiers non ligneux et, créer, par voie de conséquence, des emplois nouveaux.

Pour Félix Ndaki, secrétaire général de la préfecture de Brazzaville, l'ultime but poursuivi par le gouvernement, à ce stade du processus de révision du code forestier, est de recueillir les contributions et préoccupations quant à l'élabora-

tion de cet instrument juridique, qu'est le code forestier. Aussi a-t-il engagé les participants à accomplir cette noble mission patriotique et citoyenne de réviser le code forestier.

Soulignons que le processus de révision du code forestier sera finalisé au terme de la tenue, à Brazzaville, d'un atelier national de validation.

Alain Patrick MASSAMBA

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois		96 Euros
Retrait sur place:	15.600	192 Euros
Expédié:	23.400	Europe
1 an		96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	Amérique-Asie
	France, Afrique Francophone	100 Euros
		200 Euros
	91 Euros	
	182 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AVIS D'APPEL D'OFFRES
REPUBLICQUE DU CONGO
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE
Financement Association Internationale de Développement
N° du DON H 393 - CG
Appel d'Offres National N°: Tvx 06/12/DON H393 - CG

Construction et mise en service des incinérateurs type Montfort ou équivalent dans les centres de santé intégrés réhabilités, dans le cadre du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS)

1. Le Gouvernement du Congo a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement, pour financer le Programme de Développement des Services de Santé (PDSS), et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction et de mise en service des incinérateurs type Montfort ou équivalent dans les centres de santé intégrés réhabilités dans le cadre du Programme de Développement des Services de Santé.
2. Le Ministère de la Santé et de la Population invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de construire et mettre en service les incinérateurs type Montfort ou équivalent dans les centres de santé intégrés réhabilités dans le cadre du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS), en lot distinct définis ci-dessous:

N°	Structure concernée	Département
Lot 1	CSI de Matoumbou	Département du Pool
Lot 2	CSI de Kibossi	
Lot 3	CSI de Boko	
Lot 4	CSI de Mantaba	
Lot 5	CSI de Fabre	Département de la Bouenza
Lot 6	CSI de Loutété	
Lot 7	CSI de Mouyondzi	
Lot 8	CSI de Madingou	
Lot 9	CSI de Zanaga	Département de la Lekoumou
Lot 10	CSI de Sibiti	
Lot 11	CSI de Leboulou	Département du Niari
Lot 12	CSI de Tao Tao	
Lot 13	CSI de Mpouya	Plateaux
Lot 14	CSI de Djambala	
Lot 15	CSI de Gamboma	
Lot 16	CSI d'Abala	
Lot 17	CSI d'Allembé	
Lot 18	CSI Owando	Cuvette
Lot 19	CSI de Makoua	

Lot 20	CSI d'impfondo	Likouala
Lot 21	CSI Ouesso	
Lot 22	CSI Mokéko	Sangha
Lot 23	CSI d'Assigui	
Lot 24	CSI d'Adzié	
Lot 25	CSI d'Ollébi	
Lot 26	CSI de Lebessi	
Lot 28	CSI de Kellé	
Lot 29	CSI de Bia	

Les candidats pourront soumissionner pour un ou la totalité des lots. L'évaluation sera faite par lot.

3. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Population - Tél: 06 667 22 29 / 05 562 44 27 - E-mail: minsante.pdss@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après, du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures.

4. Les spécifications de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres. Une marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs nationaux /groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.

5. Le dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés, à l'adresse ci-dessous, contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié. Le document d'appel d'offres sera adressé par avion, par courrier spécial ou messagerie express.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 16 janvier 2013, à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 16 janvier 2013, à 14 heures 30 minutes, dans la salle de réunions de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Population.

8. Le montant de la garantie d'offres en francs CFA ou équivalent est de cent mille (100 000) francs CFA par lot.

Le pli devra porter la mention «AON Tvx 06/12/DON H393 - CG: construction des incinérateurs type Montfort ou équivalent dans les centres de santé intégrés réhabilités dans le cadre du Programme de Développement des Services de Santé A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement»

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Ministère de la Santé et de la Population
Cabinet

Cellule de Gestion des Marchés Publics/Programme de Développement des Services de Santé (PDSS)

Située derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS/ CONGO, dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique - Bâtiment abritant, jadis, la Direction Générale de la Population) - Email: minsante.pdss@yahoo.fr - Brazzaville, République du Congo.

Coordonnateur Délégué du PDSS

Docteur Bernice NSITOU



ANNONCE LOCATION

CFAO CONGO met en location un espace bureau vide de superficie 400m2, au 2^{ème} étage de sa concession à Brazzaville situé au quartier MPILA, boulevard Denis Sassou NGUESSO (centre-ville).



Contacts: Tél: 00242 05 504 93 33 / 06 665 14 38-39



Weatherford

MRE#RSRUWXQIW\

Ouvert à: Tous les candidats intéressés

Titre de la position: Coordinateur Logistique/Export

Location: Pointe-Noire, Congo

Date d'ouverture: Jeudi, 13 décembre 2012

Date de clôture: Jeudi 27 décembre 2012 (à 17h 30)

Temps plein/temps partiel: Temps plein

Salaire: le grade minimum est de 8/5 de la Convention Collective «Des services Pétroliers des Entreprise» et autres avantages conventionnels liés à la position. Le grade pourra être ajusté en fonction des qualifications des candidats sélectionnés.

REMARQUE: *Tous les candidats étrangers doivent avoir le permis de travail requis et/ou permis de résidence pour être admissibles à l'examen.*

CHAMP D'APPLICATION DU POSTE: Sous la supervision du directeur des achats et logistique. Le titulaire de ce poste coordonne la fonction d'exportation et de prendre soin de toutes les exportations du portefeuille affecté, y compris la documentation, les permis, le processus de dédouanement et de transport local, jusqu'à la livraison au lieu de livraison final.

QUALIFICATIONS:

Education: Education: Ce poste requiert une licence en finance, en administration des affaires, économie, gestion d'entreprise, sciences politiques, relations internationales ou dans un domaine connexe.

Expériences: Un minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire au sein d'une compagnie ayant fait partie de l'industrie pétrolière.

Langage: Bonnes aptitudes de communication en anglais et en français (lire, écrire et parler). La bonne maîtrise de l'anglais sera testée.

Compétences/Connaissances: Doit posséder le sens d'un bon service à la clientèle et la capacité à pouvoir établir de bonnes relations avec les différents clients et partenaires. Doit être très motivé (e) et orienté (e) vers un travail bien fait. Doit être capable de travailler sans supervision et de prendre la responsabilité de l'efficacité de son travail. Doit être capable de répondre efficacement aux demandes et priorités. Doit posséder un permis de chariot élévateur, doit être expert en informatique, doit avoir de bonnes compétences organisationnelles et la capacité de tenir des dossiers et consigner les événements de manière efficace.

POUR POSTULER

Les candidats intéressés à ce poste doivent soumettre les documents suivants ou de l'application ne seront pas pris en compte:

1. Un curriculum vitae détaillé et à jour (en anglais);

2. Une lettre de motivation soulignant votre expérience et l'éducation liée à la position (en anglais);

3. Tous autres documents utiles (par exemple, certificats, récompenses, des copies des diplômes obtenus ou Certificat de travail d'un ancien employeur) qui répond aux exigences des qualifications du poste, comme indiqué ci-dessus.

ENVOYER LA DEMANDE DE

(Pour être déposés dans une boîte dans une enveloppe scellée, au poste de garde)

ATTENTION A LA:

Conseillère en ressources humaines

Weatherford Services Ltd

Zone Industrielle de la Foire/323 Avenue Jacques OPANGAULT, Arrondissement N°2/B.P: 807,

Pointe-Noire/République du Congo/Main: +242- 05.505.82.23

OU EN LIGNE A: CongoJob@weatherford.com

Claude-Abraham Milandou, député P.c.t de Loandjili (Pointe-Noire)

«P.c.t, la force tranquille»

Etoile montante de la nouvelle génération du P.c.t dont il est membre du comité central, député de Loandjili (Pointe-Noire), deuxième vice-président de la commission Affaires juridiques et administratives de l'assemblée nationale, vice-président de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation du P.c.t, à Pointe-Noire, Claude-Abraham Milandou a présidé la commission préparatoire du 6^{ème} congrès extraordinaire, chargé de la politique de marketing et de communication. Ce jeune cadre quadragénaire originaire de la Bouenza est marié et père de trois enfants. Juriste de formation, exerçant dans le privé, il dirige, à Pointe-Noire, le groupe Said & Marion, spécialisé dans le commerce international et la représentation commerciale. Dans l'interview qu'il a bien voulu nous accorder, il revient, entre autres, sur les élections législatives, la vie de son association, le C.r.p.i. et du P.c.t qu'il considère comme «une force tranquille» après sa victoire aux législatives.

* Pour commencer, honorable, ça n'a pas été facile au Parti congolais du travail, lors des assises du comité national d'investiture, de choisir ses candidats aux élections législatives?

** Après le 6^{ème} congrès extraordinaire du Parti congolais du travail, l'une des tâches principales du secrétariat permanent du parti a été la préparation des législatives 2012. La préparation desdites législatives devrait commencer par le choix des candidats P.c.t dans chaque circonscription de la République. Ce fut un moment important tant et si bien que toutes les circonscriptions étaient prises d'assaut par d'innombrables candidats P.c.t. Bel exercice de démocratie interne, peut-on dire.

Comme on pouvait s'y attendre, ça devrait être un moment de règlements de compte pour les uns ou des calculs politiques pour les autres. Mais pour l'essentiel, le secrétaire général Pierre Ngolo s'est montré au dessus de toutes ces considérations et a mené à bon port tout le processus d'investiture par le comité national.

* Mais les conclusions du comité national d'investiture ont quand même fait grincer les dents dans certains milieux.

** C'est une œuvre humaine, les lanceurs ordinaires des pavés, les critiques systématiques ont sans doute trouvé là à dire, mais le mérite des conclusions du comité national d'investiture a été d'avoir permis le renforcement des rangs du parti toutes tendances confondues et les choix retenus pour la plus part des cas ont été les meilleurs. Il y avait la conscience dans la nécessité pour parler comme Spinoza.

Dans tous les cas, le secrétaire général, le camarade Pierre Ngolo, a disposé d'un sang froid, d'un esprit de décision et d'une autorité indispensable. Quelle que soit l'issue des élections, pour les uns et pour les autres, nous devons avec talent et liberté lui rendre un hommage mérité.

* Mais, comment expliquez-vous que certains dirigeants du P.c.t aient soutenu des candidats indépendants? Est-ce une trahison?

** La discipline exige que les conclusions du comité national d'investiture soient respectées. Ne dramatisons pas outre mesure. En France aux législatives 2012, Gérard Collomb, maire de Lyon, grand baron du Parti socialiste, a soutenu le P.r.g Thierry Braillard contre l'écologiste Philippe Mérioux investi, pourtant par la rue Solferino. Donc ces failles là existent partout. Mais nous devons les corriger.

* Et l'élection en elle-même n'était pas facile surtout dans votre cas. En 2007, vous avez été élu au premier tour et en

2012, vous êtes allé au deuxième tour.

** Les élections législatives par définition n'ont jamais été faciles. En France, Jean-Luc Mélenchon, le Georges Marchais des temps modernes pour parler comme Montebourg, après une brillante élection présidentielle, est arrivé, lors des dernières législatives en France, presque en terrain conquis, dans la onzième circonscription du Pas-de-Calais. Et vous savez qu'il a été éliminé dès le premier tour. La facilité n'est pas créatrice en politique. Mener une campagne d'une élection législative, c'est tout comme si vous travaillez toutes les nuits dans une usine. Jean-Pierre Chevènement, à l'époque, avait démissionné de la mairie de Belfort qu'il occupait depuis 1983, après une déroute lors des élections législatives dans la deuxième circonscription du territoire de Belfort. Une élection législative n'est pas aussi facile qu'on le croit.

* Il y a un bruit qui est récurrent et qui vous attribue, souvent, des propos durs contre vos adversaires depuis 2002 d'ailleurs. On parle un peu de votre arrogance.

** En politique, vous payez tout, ce que vous dites et ce que vous ne dites pas. La médisance est méprisable, malheureusement, souvent elle tient lieu d'esprit à ceux qui en sont dépourvus.

* Au deuxième tour des élections, vous avez curieusement reçu le soutien du candidat de l'U.p.a.d.s, un parti d'opposition. Quel était le secret?

** C'est le mérite de notre génération. S'élever au dessus de nos différences, pour un choix de raison. C'est d'ailleurs la preuve que notre génération doit apporter un renouveau dans l'action politique.

* Les sondages ne vous donnaient pas gagnant en 2012, c'était difficile.

** Cela ne veut rien dire. Tenez, en 1994, Jacques Chirac est à l'automne au plus bas des sondages et il est le seul à croire en sa victoire l'année suivante. Aussi, en 1999, au lendemain de l'échec de sa liste aux européennes, Nicolas Sarkozy entame sa traversée du désert et aucun observateur de la vie politique française ne l'imagine à l'Élysée huit ans plus tard. C'est la preuve que dans la vie politique, les sondages, les analyses de salon, les tendances peuvent être à l'opposé de la réalité. Je suis observateur de la politique française, c'est Laurent Fabius qui disait, dans ce cas, la différence est totale entre les rumeurs et la réalité, telle entre l'astrologie et l'astrologie.

* Nous connaissons, aujourd'hui, le verdict de la Cour

Claude-Abraham Milandou.



constitutionnelle sur le contentieux électoral. D'aucuns pensent que pour un deuxième tour terminé le 5 août, la cour a tout de même tranché en retard, car certains députés des circonscriptions invalidées, aujourd'hui, avaient déjà porté l'écharpe un des symboles de la République.

** Je ne pense pas qu'il y ait retard. La loi ne donne aucune contrainte en termes de délai. Par conséquent, là où la loi n'a pas fait de distinction, on n'a pas le droit de distinguer. C'est une jurisprudence constante. Par ailleurs, j'avais pris part, en 2010, à un colloque international sur les processus démocratiques en Afrique. Au cours de ce colloque, nous avons appris, par les intellectuels béninois qui prenaient part à ce colloque, à Dakar, au Sénégal, que le contentieux électoral des élections locales de 2008 n'était pas encore vidé au moment où nous siégeons et nous étions en 2010. Je vous laisse le loisir d'apprécier.

* Cet entretien, qui a lieu dans vos bureaux, nous permet de constater vos portraits photos où vous êtes avec certains personnages illustres, le président Sassou naturellement, Mahamadou Issoufou, président du Niger, Ousmane Tanor Dieng, le patron du Parti socialiste sénégalais, président du comité Afrique de l'International socialiste, Ibrahim Boubacar Keita, l'ancien premier ministre du Mali, Hubert Védrine, l'ancien ministre français des affaires étrangères et François Hollande, alors premier secrétaire du Parti socialiste français, Diounda Traoré, alors président de l'assemblée de la République, pourquoi ces rapprochements?

** Je suis un militant de gauche. Et le Cercle de réflexion propositions et initiatives que je coordonne est un cercle de gauche si cela peut vous suffire.

* Revenons aux élections législatives, la victoire écrasante du P.c.t a produit, dans l'opinion, un effet contraire. Qu'en pensez-vous?

** C'est d'une intolérance implacable, une véritable érosion de la culture politique que de ne pas reconnaître la capacité d'organisation du Parti congolais du travail lors de ces législatives 2012, une organisation qui nous a permis d'atteindre les résultats obtenus. Alors, les expressions dispersées sur la question sont le reflet d'un réquisitoire bien comique. Le

P.c.t demeure une force tranquille.

* Même la presse en général, sauf celle qui est proche du P.c.t, partage le même point de vue.

** Pour moi, il y a une certaine presse dans notre pays qui est une fausse alerte permanente.

* L'histoire dit que depuis les années 1992-1993, vous collez les affiches du président Sassou sur les murs des édifices publics à Pointe-Noire, au grand dam du pouvoir de l'époque, et en 1997, vous êtes interrogé par les services de renseignements béninois, à Cotonou, sur un article publié dans la dépêche du soir, un quotidien béninois, en faveur du pouvoir qui avait gagné la guerre.

** Oui, je ne fais pas partie de ces ralliés de fraîche date qui affichent la foi des nouveaux convertis. Pour les affiches, je n'étais pas seul. J'étais avec certains amis: Jean-Marie Okouna, Christian Macosso, Léonard Missamou, Nicaise Makosso, Rodrigues Taty, Rufin Dambendzet, Rucky Ondongo et consorts, nous animions, à Pointe-Noire, ce qu'on appelait le Cercle national Sassou (C.n.s), entre 1992 et 1997. Pour la petite histoire, le président Denis Sassou Nguesso, alors opposant, nous reçoit à son palais, à Mpila, trois à quatre jours avant le 5 juin et il promet au Cercle national Sassou, notre groupe, qu'il sera formellement impliqué dans la campagne présidentielle de juillet 1997. La guerre en a décidé autrement...

* Passons maintenant au Parti congolais du travail. Depuis le 6^{ème} congrès extraordinaire, on ne peut pas se le cacher, il y a des tendances au sein du P.c.t. Ça peut être explosif pour demain?

** Non, il n'y a pas des tendances qui vont s'exploser demain. Sans langue de bois, prenons les investitures sur les dernières législatives. Les jeunes mvoubistes que d'aucuns croyaient orphelins, ont été protégés, il faut le reconnaître, par le secrétaire général de notre parti. Comme l'ont été aussi les camarades venant d'Agir pour le Congo, du Pôle des jeunes républicains, de Jeunesse en mouvement, des F.d.n et autres. Le camarade Pierre Ngolo demeure un chef d'orchestre loyal.

* Vous le reconnaissez tout de même.

** Bien sûr, l'ingratitude n'est pas ma politesse.

* En fait, Isidore Mvouba est, depuis un moment la cible d'une certaine presse, chez nous, qu'en dites-vous?

** La loyauté, la compétence et la fidélité d'Isidore Mvouba ne peuvent être réduites à ces coupures de presse, montées par des gens qui passent leur temps à penser nouer leur estomac qu'à enrichir leur esprit. Le premier des bons ménages est celui que l'ont fait avec sa conscience.

* Justement, on vous reconnaît jeune mvoubiste, ce n'est pas une qualité à assumer facilement aujourd'hui au sein du Parti congolais du travail.

** Pourquoi? Le secrétaire général, le camarade Pierre Ngolo, est un rassembleur et depuis, il travaille, sans esprit de clan, sans esprit de division. Il œuvre au renforcement de la solidarité et de l'esprit de camaraderie au sein du parti. Nous devons, à notre tour, définitivement, renforcer le sens de la solidarité et l'esprit de camaraderie au sein du parti. Toutes les huiles du parti, c'est-à-dire les cadres, doivent être considérés à leur juste titre.

* Les huiles du parti, c'est des vieux briscards. C'est tous de la vieille garde!

** Je ne pense pas. Mais, dans tous les cas, cette nécessité évoquée comme telle ne doit pas éluder la question du renouvellement du personnel politique. Notre génération, et je le plaide, doit être en mouvement permanent. Nous sommes une génération de terrain.

* La jeunesse doit donner ses preuves aussi?

** Qu'est ce que vous entendez par preuve. Est ce qu'il faut avoir forcément connu la traversée du désert; est-ce qu'il faut être bardé de cicatrices ou s'être présenté quinze fois au suffrage universel?

* Actualité oblige, lors du sommet de la francophonie, on a parlé d'un contact froid entre les présidents Hollande et Kabila. C'était là l'expression d'un désaveu. Quel est votre point de vue?

** C'est peut être parce que l'Union européenne avait jugé frauduleuse l'élection de M. Kabila, en R.D.C, sur un rapport présenté par la mission d'observation envoyée par l'Union européenne en République Démocratique du Congo. Bref, ce rapport qui était présenté par l'euro-député bulgare, Mariya Nedechelva, avait été publié, à l'époque, à la suite de la visite du ministre belge des affaires étrangères.

Dans tous les cas, dans les appréciations de la communauté internationale, il y a à boire et à manger, selon les situations. Tenez! Savez-vous que le Fonds monétaire international avait accordé une aide de 150 millions de dollars aux putschistes qui avaient pris le pouvoir au Honduras il y a quelques années? Aussi, pourquoi ce qui était valable pour la Lybie de Kadhafi hier l'est avec moins d'envergure pour la Syrie de Bachar al-Assad aujourd'hui? Savez-vous que les troupes de l'Otan se trouvaient déjà en Lybie avant la dernière résolution des Nations unies pour l'assaut final?

* Il y a l'opposant Mathias Dzon qui a pris des positions sur TV 5 contre le président Denis Sassou Nguesso dans la gestion des élections et la gestion du pétrole.

** Les amertumes ne sont pas des projets et je pense qu'il est

essentiel que la politique garde sa hauteur. Le président Denis Sassou Nguesso, c'est comme nous le répète souvent le camarade Isidore Mvouba avec le verbe qui est le sien, c'est l'allure, la grandeur, l'intelligence, le travail et l'autorité. Pour le reste, je pense qu'il y a, véritablement, une panne d'électricité intellectuelle au niveau de notre opposition qui possède, par ailleurs, un grand sens de la mise en scène. La démocratie est la confrontation pacifique d'une offre politique et d'une demande citoyenne. De 200 à 500 milliards dans les années 90, nous sommes à plus de 4.000 milliards de budget aujourd'hui, avec une croissance de plus de 5%. Nous attendons, en 2013, environ 2.600 milliards de recettes pétrolières; 567 milliards de recettes fiscales; 150 milliards de recettes douanières; 50 milliards de recettes des services et du portefeuille. Bref! Le Congo vit. Le reste ne nous intéresse pas. Ecoutez! Il y a des moments où l'arbre pardonne aux oiseaux.

* Avec tous ces chiffres, la pauvreté ne cesse de s'accroître dans notre pays. Plus on est riche plus il y a des pauvres.

** La situation sociale n'est pas forcément meilleure, elle n'est pas non plus alarmiste. Nos indicateurs macro-économiques ne sont pas au rouge. Regardez la crise en Europe! Regardez ce qu'on appelle, aujourd'hui, le symbole de la tragédie contemporaine grecque. Il y a eu le 7 avril 2012, à Athènes, les funérailles de Dimitri Christoulas, un retraité de 77 ans en proie à des difficultés financières qui s'est donné la mort en pleine rue. C'est particulièrement symptomatique!

* Tout l'espoir est presque basé sur le pétrole?

** Le pétrole reste une carte maîtresse, mais avec Le chemin d'avenir, le décollage du pays dépend de la modernisation et de l'industrialisation. Un secteur minier en plein essor, la création d'importantes infrastructures et le développement du secteur agricole. Il n'y a pas longtemps, il a été mis 80.000 hectares de terre arables à la disposition d'une expérience de coopération.

De toutes les façons, depuis janvier 2010, date à laquelle nous avons atteint le point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e qui avait permis d'annuler 90% de la dette, les perspectives de notre économie sont plus que jamais satisfaisantes.

* Passons à votre cercle de réflexion, le C.r.p.i. Vous avez signé deux accords: l'un avec le Réseau des universitaires du Parti socialiste du Sénégal et l'autre avec le Redilla, le Centre d'études sur les institutions et législations africaines dont le siège est à Dakar. Quel est le point de ces accords aujourd'hui?

** Il serait difficile de faire un point exhaustif au cours de cette interview. Le Cercle de réflexion propositions et initiatives, C.r.p.i., dans sa volonté d'accroître son partenariat, a signé des accords avec beaucoup d'organisations, notamment le Réseau des universitaires du Parti socialiste du Sénégal et le Credilla. Nous avons, ensemble, avec ces organisations, échangé sur les processus démocratiques en Afrique. Ce qui est une grande thématique. Un colloque international à Dakar, une conférence internationale à Pointe-Noire, des séminaires et d'autres échanges. Il y a un colloque international qui se tiendra à Brazzaville, en début d'année prochaine.

Propos recueillis par Joël NSONI

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94

Service Gestion Administrative des Marchés, Affaires Juridiques et Contrats

**AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°055/BEAC/OUESSO/2012
«POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES, ELECTRICITE, PLOMBERIE DE L'IMMEUBLE DE L'AGENCE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR D'AGENCE»**

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien et la maintenance des groupes électrogènes, électricité et plomberie de l'immeuble de l'Agence, de la villa Emission et de la villa du Directeur d'Agence.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien et la maintenance des groupes électrogènes, électricité et plomberie de l'immeuble de l'Agence, de la villa Emission et de la villa du Directeur d'Agence.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F.CFA 300 000 (trois cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés, et

déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4^{ème} étage, au plus tard, le jeudi 27 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°055/BEAC/OUESSO/2012», à l'adresse ci-après: Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 27 décembre 2012, à 13 heures précises, en présence du soumissionnaire ou de son représentant dûment mandaté qui souhaite y être présent.

Fait à Brazzaville, le 15 novembre 2012

Le Directeur National

Cédric ONDAYE EBAUH

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94

Service Gestion Administrative des Marchés, Affaires Juridiques et Contrats

**AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°056/BEAC/OUESSO/2012
«POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'AGENCE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR D'AGENCE DE OUESSO»**

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien des espaces verts de l'Agence, de la villa Emission et de la villa du Directeur d'Agence.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien des espaces verts de l'Agence, de la villa Emission et de la villa du Directeur d'Agence.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 300 000 (trois cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés, et déposées contre récépissé au Secrétariat

du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N°403, 4^{ème} étage, au plus tard, le jeudi 27 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°056/BEAC/OUESSO/2012», à l'adresse ci-après: Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 222 81 10 81/222 81 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 27 décembre 2012, à 13 heures précises, en présence du soumissionnaire ou de son représentant dûment mandaté qui souhaite y être présent.

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2012

La Présidente,

Silvanie Sigismonde KAYA

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94

Service Gestion Administrative des Marchés, Affaires Juridiques et Contrats

**AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°057/BEAC/OUESSO/2012
«POUR LA DERATISATION, DESINSECTISATION ET DESINFECTIION DES BUREAUX DE L'AGENCE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR D'AGENCE BEAC DE OUESSO»**

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser la dératisation, désinsectisation et désinfection des bureaux de l'Agence, de la villa Emission et de la villa du Directeur d'Agence.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour la dératisation, désinsectisation et désinfection des bureaux de l'Agence, de la villa Emission et de la villa du Directeur d'Agence.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 200 000 (deux cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés, et déposées contre récépissé au Secrétariat

du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4^{ème} étage, au plus tard, le jeudi 27 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°057/BEAC/OUESSO/2012», à l'adresse ci-après: Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 222 81 10 81/ 222 81 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 27 décembre 2012, à 13 heures précises, en présence du soumissionnaire ou de son représentant dûment mandaté qui souhaite y être présent.

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2012.

La Présidente,

Silvanie Sigismonde KAYA

IN MEMORIAM

*NKOUÉ Marcelline
(23 décembre 2009-
23 décembre 2012)*



A l'occasion du 3^e anniversaire de la disparition de Mme NGALEMBANI née NKOUÉ Marcelline, M. Ngalembani Jean Alfred et tous les enfants Ngalembani prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que son âme repose en paix auprès de Dieu le Père!

Famille Ngalembani

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel
Angel Olaverri
*Administrateur apostolique
de Pointe-Noire*

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99
05.500.77.76

Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Représentant en Europe:
Cyr Marc KOUTEKISSA
E-mail:
koutek@hotmail.com

F.H.B V.I.P

3 ans déjà



- 18 décembre 2009
- 18 décembre 2012

Adresse: 20, rue Abolo après l'avenue de l'Intendance
Talangai - Brazzaville Congo

*Joyeuses fêtes de fin
d'année*

Première conférence des experts du cinéma, à Brazzaville

Les Congolais vont, bientôt, renouer avec le cinéma dans les grandes salles

Le Ministère de la culture et des arts veut relancer le cinéma au Congo. C'est dans cette optique qu'il a organisé, par l'entremise de la direction des arts et de la cinématographie, en partenariat avec le Ministère de la communication et des relations avec le parlement, la première conférence des experts du cinéma, sous le thème: «Problématique de la relance durable du cinéma au Congo». La cérémonie a eu lieu, le mardi 11 décembre 2012, à la Préfecture de Brazzaville. Elle a été présidée par le directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts, Jean-Paul Célestin Akoulafoua-Mvoula. Qui était entouré du directeur général des arts et des lettres, Jean Luc Aka-Evy, et du directeur des arts et de la cinématographie, Jean-Romuald Mambou



Une vue des participants à la conférence.

geux et c'est un grand pas. Personnellement, j'ai la ferme conviction que ça ira».

Dans son exposé liminaire portant sur la problématique de la relance durable du cinéma au Congo, le Dr Jean-Romuald Mambou a fait le parcours du cinéma congolais et montré la nécessité de relancer le cinéma au Congo. Simplement, parce qu'en 52 ans d'indépendance, il a estimé qu'en matière d'images animées, «nous vivons à crédit sur les productions étrangères, qui nous livrent leur mode de vie, leur manière d'aborder les questions sociales et leurs travers sociologiques». Il a relevé que partout en Afrique, on parle de la relance du cinéma. Et les cinémas africains souffrent des mêmes maux: baisse la production, difficulté de circulation des œuvres cinématographiques, disparition des films africains des salles et des écrans des grands lieux et rendez-vous cinématographiques mondiaux, régression du parc des salles de cinéma, absence de véritable marché national ou régional pour la commercialisa-

tion des films africains, absence de politique hardie et dépendance à des financements extérieurs environ à 90%.

Il convient de dire que les femmes congolaises ont fréquenté davantage les salles de cinéma que les hommes. Toutefois, si, en France, le taux de fréquentation des femmes est de 53,4%, alors qu'elles ne représentent que 51,6% de la population française, dans notre pays, seules 33% de femmes fréquentaient les salles obscures, dans la tranche d'âge juvénile, scolaire et universitaire. Cela dit, la fréquentation des salles de cinéma jusqu'aux années 80 tendait à augmenter, surtout pour les tranches de plus de 35 ans, représentaient 39%, en 1981, et a même atteint 51%, en 1988. Puis, il y a eu une décline, les jeunes étaient plus attirés par la télévision. La pratique cinématographique devient large, touchant les classes populaires et les retraités, 41% environ pendant cette période.

Pascal NGALIBO-YALA

Peut-être une lueur d'espoir pour le cinéma congolais. 60 experts du Ministère de la culture et des arts, du Ministère de la communication, et du collectif des réalisateurs et acteurs du cinéma congolais étaient à son chevet. L'une des grandes résolutions prises au cours de cette rencontre est que, dans un futur proche, les Congolais vont renouer avec le cinéma dans les grandes salles.



Jean-Romuald Mambou.

document de stratégie durable», a-t-il ajouté.

Parmi les participants se trouvait le réalisateur Clément Mountissa, qui a loué les efforts entrepris par le Ministère de la culture et des arts: «La relance du cinéma est une bonne affaire. Le pays mérite d'avoir les grandes salles de cinéma, comme au beau vieux temps. Il y a un plaisir et un soulagement. Parce que, le fait que les autorités s'intéressent, déjà, à la chose, et venir s'asseoir pour en débattre, c'est déjà avanta-

Mathieu Clément Mountissa, réalisateur de cinéma congolais

Son film sur le styliste, modéliste Hyppolite Diayoka sera diffusé sur TV5

Mathieu Clément Mountissa est un jeune réalisateur de cinéma congolais à l'avenir plus que prometteur. Dans le cadre du projet «Talents du Congo-Brazzaville», visant à faire les portraits de dix artistes congolais, un fruit de la coproduction entre Play Film (France), et Inzo Ya bisisi, du Congolais Rufin Mbou Mikima, il a signé un film documentaire de 26 minutes, intitulé: «Les codes du protocole». Un portrait sur le renommé styliste et modéliste congolais, Hyppolite Diayoka, qui sera diffusé, le 22 décembre prochain, sur la chaîne de télévision francophone TV5.



Hyppolite Diayoka (à d.) et Mathieu Clément Mountissa.

lever un débat avec le styliste sur les sujets comme: qu'est-ce qu'on recherche dans l'habillement, la friperie et la haute couture, son admiration sur les stylistes de l'extérieur, le prêt-à-porter...Ensemble, les deux hommes, dont le caractère de vie est différent, vont connaître des moments de disputes, tout au long du tournage. Le styliste est en plein travail dans sa cour d'atelier, avec ses mannequins qui font un essayage de sa nouvelle collection sous forme de défilé de mode. Hyppolite, en famille, montre son attachement à ses parents...

«Avant la réalisation de mon film, j'ai reçu une formation, tour à tour, par les Français Fronty, Paul Coste, Fabienne Pacher...Il a adapté, en 2005, pour le cinéma amateur, la pièce de théâtre «Fais ce que tu veux, mais pense aux conséquences», en tant que scénariste et acteur, réalisé par Mosse Moussikassika. Il a joué comme acteur dans le film «Indélébile», réalisé par Amour Sauveur. Scénariste et réalisateur, en 2011, il a réalisé quatre courts métrages de 6mn chacun sur «La sensibilisation des jeunes

Les codes du protocole» sera le deuxième film documentaire du projet «Talents du Congo-Brazzaville» à être diffusé sur TV5. Après «Mundand'a Likembe», de Mue M'Puaty Luemba, qui met en exergue l'artiste musicien Antoine Moundanda, Prix Osborn 1974, pour avoir introduit le likembe dans la musique moderne, décédé le 1^{er} avril 2012, à Brazzaville. Réalisé en 2010, le film de Mathieu Clément Mountissa montre le travail d'un styliste modéliste, à travers la démarche que nous propose Hippolyte Diayoka, ancien de l'ex-compagnie aérienne Air Afrique, l'un des créateurs de mode congolais les plus en vue. Un homme

vigoureux, rigoureux et sérieux dans son travail. Résumé: Clément Mathieu Mountissa, passionné de la mode, désire connaître Hyppolite, dans son métier. D'emblée, le styliste donne son point de vue sur le programme de tournage de la journée que Clément lui propose. Le styliste, assis sur son bureau de travail, explique les différentes étapes qu'il utilise pour tailler une robe de la haute couture. Hyppolite, autour d'un mannequin ajustable habillé dans l'une des robes dentelles de la collection de son défilé de mode 2010, en train de faire la dernière pose du drapé au niveau de la poitrine, et Clément profite de cet instant pour sou-

Groupe Ndima

L'album «Makingo ma beeto Baaka» est dans les bacs

Composé des musiciens autochtones akas du village Kombola, situé au nord d'Impfondo, dans le département de la Likouala, le groupe Ndima vient de larguer sur le marché son deuxième album, intitulé: «Makingo ma beeto Baaka» (traduisez les voix des femmes Baaka). Cet opus a été, présenté, officiellement, le jeudi 13 décembre 2012, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, par Sorel Eta, chercheur, ethnologue, géniteur et manager de ce groupe.



Mme Marine de Haulme et Sorel Eta pendant la présentation de l'album.

La nouvelle œuvre musicale du groupe Ndima comprend seize titres axés sur plusieurs thématiques, notamment, la dénonciation des violences sexuelles faites aux jeunes filles et femmes aka, ainsi que la discrimination, à l'endroit des populations aka. Tour à tour nostalgiques et apaisées, les femmes baaka que sont: Angélique Manongo, Emilie Koule et Nadège Matombo évoquent, à travers leurs chansons, les odeurs et les sons familiaux qui bercent leur quotidien, rendent hommage aux génies de la forêt qui facilitent leurs activités, redonnant subtilement vie aux rites et traditions aka, longtemps enfouis sur la scène musicale congolaise et dans les traces de la mémoire. Dans le quatorzième titre de cet album intitulé «Solo ya mombenga», les voix des femmes baaka s'élèvent pour dénoncer le mépris des Bantous, à l'égard de celles-ci qu'ils baptisent puantes. Par ailleurs, dans le deuxième titre du même opus, elles mettent à nu une pratique sexuelle courante dans la tradition aka: «Makoumou». Une pratique qu'utilisent les hommes de cette ethnie pour s'introduire dans les cases ou logent les femmes et les violer.

Pour l'heure, mille exemplaires issus de ce disque sont, disponibles sur le marché du disque, pour un coût de cinq mille franc l'unité. Exclusivement, les ventes de ces disques ne s'effectueront que pendant la tournée du groupe, prévue en 2012, en Europe. Un choix de Sorel Eta, en raison des difficultés financières connues dans la réalisation de ce deuxième album du groupe Ndima, depuis sa création, en 2003.

Pendant la présentation de l'album «Makingo ma beeto Baaka», Sorel Eta a remercié Mme Marine de Haulme, attaché culturelle à l'ambassade de France et directrice adjointe de l'I.f.c, pour l'assistance morale et financière. Il a, en outre, exhorté les Bantous au respect des populations pygmées, dont font partie les femmes aka, en reprenant un extrait de la parole biblique: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même». Sorel Eta se veut, donc, être l'ambassadeur des peuples baaka auprès des Bantous.

Grace à l'album «Makingo ma beeto Baaka», la culture aka renaît de ses cendres. Les femmes aka célèbrent leurs racines, lesquelles resteront, désormais, gravées dans les annales de la musique congolaise.

Hordel BIAKORO.

licencié en droit privé, qui a fait ses débuts au théâtre dans la compagnie Mwini Théâtre, aux côtés de Mue M'Puaty Luemba et d'Emard Louyand (1999-2000). Avant de devenir comédien de la compagnie Cultur'Art Solis de la Fondation Mère Teresa, à Brazzaville.

Clément a limé sa cervelle à celles des cinéastes comme Moss Moussikassika, Rufin Mbou Mikima, François Fronty, Paul Coste, Fabienne Pacher...Il a adapté, en 2005, pour le cinéma amateur, la pièce de théâtre «Fais ce que tu veux, mais pense aux conséquences», en tant que scénariste et acteur, réalisé par Mosse Moussikassika. Il a joué comme acteur dans le film «Indélébile», réalisé par Amour Sauveur. Scénariste et réalisateur, en 2011, il a réalisé quatre courts métrages de 6mn chacun sur «La sensibilisation des jeunes

en matière de planification familiale et de la reproduction», avec pour producteur délégué l'A.c.b.e.f (Association congolaise pour le bien-être familial). En août 2012, il a participé dans le film publicitaire sur le vaccin de poliomyélite, réalisé par Amour Sauveur.

Le 29 septembre 2012, il a réalisé et monté un reportage vidéo sur la journée de démocratie locale dans les districts de Boko, Loumo et Loungui (Département du Pool) organisé par l'Ong Initiative développement et la Fondation Niosi, dans le district de Boko.

Le 30 octobre 2012, il a réalisé et monté, pour le compte du Campus France, quatre séries de films de témoignages sur le réseau des anciens étudiants et diplômés congolais de l'enseignement supérieur de France.

Véran Carrhol YANGA

J.r.d.d (Jeunesse du Rassemblement pour la démocratie et le développement)

Les jeunes compagnons demandent des sanctions contre ceux qui sont à la base de la dissidence

Dimanche 9 décembre 2012, le R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement), a célébré le 22^{ème} anniversaire de sa création, à travers un meeting en salle organisé dans la salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville, sous le patronage de Martial Mathieu Kani, secrétaire général du R.d.d. A cette occasion, le secrétaire national, chargé de la jeunesse du R.d.d, Jean-Marie Okombi, a prononcé une allocution dans laquelle il demande des sanctions contre les compagnons à la base de la dissidence. En voici l'intégralité.

«Compagnon Secrétaire général;
Compagnons membres du comité directeur;
Distingués invités; Mesdames et Messieurs;
Chers compagnons;
C'est avec un sentiment de joie et un sentiment de déception que je m'adresse à l'assemblée, ici réunie, à l'occasion des festivités marquant la commémoration du 22^{ème} anniversaire de notre parti, le Rassemblement pour la Démocratie et le Développement. Un sentiment de joie, parce que c'est un honneur, pour moi, de prendre la parole, en ce jour anniversaire et de parler encore une fois, au nom des jeunes du RDD.

«*Eh oui! Chers compagnons,* Cela me revient à l'esprit comme si c'était hier, ce dimanche 2 décembre 1990, très tôt et sous un soleil accablant, encore jeune étudiant, accompagné de quelques amis, nous nous sommes rendus sous le pont

du boulevard, pour assister à la naissance du RDD. La veille, la rumeur avait couru dans les quartiers de Brazzaville que le Général Jacques-Joachim Yhomby-Opango, à peine sorti de prison, allait devoir créer un parti politique. Tous ceux qui étaient présents, ce jour, avaient, unanimement, décidé de se faire appeler «Compagnons». Pour nous, une confrérie était née. Nous venions de former une fraternité où chacun avait pris l'engagement de faire la route ensemble, de s'assister et, surtout, de régler, dans la fraternité, quelque différend que se soit et ceci quelle que soit son ampleur. Depuis cette date, le RDD s'est vite hissé au niveau des grands partis de notre pays. En effet, quelques mois après sa création, le RDD prenait part aux travaux de la Conférence Nationale Souveraine auxquels il avait positivement contribué. Le RDD a participé, également, activement au gouvernement



Martial Mathieu Kani

de transition et a contribué aussi efficacement que possible au gouvernement du président Lissouba. Puis est venu le moment sombre de l'histoire de notre parti dû aux événements difficiles que le pays a connus en 1997. Malgré les menaces de toutes sortes, le RDD est resté un et indivisible. Le compagnonnage avait triomphé de l'adversité. Pour tout, chers compagnons, je suis fier de nous. Un sentiment de déception nous envahit, aujourd'hui, lorsqu'on pense aux difficultés que traverse notre parti, depuis qu'un certain nombre de nos compagnons se sont écartés des principes régissant notre

organisation politique. En janvier 2012, le président Jacques Joachim Yhomby-Opango, pour des raisons que nous connaissons tous, s'est éloigné de nous. Des compagnons mal intentionnés ont pensé que leur moment était arrivé pour prendre les rênes de notre parti, en incitant une frange de nos compagnons à signer une pétition, afin d'exiger la tenue d'un Comité directeur, feignant d'ignorer le mode de fonctionnement du parti. Cette première tentative ayant échoué, ils ont cru porter le coup de grâce aux structures du parti, en allant créer, ce 25 novembre 2012, un secrétariat fantôme. Une fois encore, ils viennent d'échouer. Nous leur adressons nos sincères condoléances. Ce cynisme est bien de son instigateur. Qu'il sache que le RDD est un parti organisé. Pour accéder aux instances nationales, la démarche est bien connue de tous: il faut, d'abord, passer par le congrès ou par le Comité directeur, durant l'intervalle des congrès, le Bureau exécutif national et le Secrétariat national. Ces comportements d'une autre époque sont, aujourd'hui, révolus et ce n'est pas au RDD qu'ils vont voir leur résurgence.

Distingués invités;
Chers compagnons;
Ce 22^{ème} anniversaire aurait été

un moment de grande méditation, afin de repenser notre action politique, à la suite de notre participation aux dernières législatives, car le RDD est et restera un parti fort et surtout un parti d'avenir, quoique l'on fasse. Malheureusement, c'était sans compter avec cette dissidence qui, elle-même, résulte d'un sentiment de complexe de certains compagnons qui n'ont jamais pu assouvir leur dessein d'occuper le poste de Secrétaire général du RDD et, pour d'autres, c'était l'occasion de réaliser leur rêve, celui de devoir porter le titre de Secrétaire national. C'est le lieu de les rassurer: le titre de Secrétaire au RDD est sans indemnités. Il se mérite et s'acquiert, de manière régulière, c'est-à-dire conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.

Chers compagnons;
Le RDD est qualifié, aujourd'hui, de parti clanique par ceux-là mêmes qui ont tout eu grâce à leur appartenance à ce parti. Quand ils sont restés membres du gouvernement, durant longues six années, au nom du RDD, ignoraient-ils la composition sociologique et surtout son évolution?

Chers compagnons;
L'expérience que nous avons de la politique et de la gestion

du parti, nous la devons à un homme, j'ai cité le Général Jacques-Joachim Yhomby-Opango, ce grand homme d'Etat qui a, toujours, su placer au-dessus de son égo l'intérêt des Congolais. Une nouvelle fois de plus, il venait de démontrer sa grandeur d'âme, sinon sa dimension d'homme d'exception, en acceptant de conclure un accord politique avec le Parti congolais du travail, un accord dit de gouvernement conclu sur la base de notre doctrine commune, «la social-démocratie». Hélas, le RDD ne sait porter de masques. Il en tirera les leçons, le moment venu. Enfin, au sujet de la crise qui traverse notre parti, la JRDD condamne le comportement des compagnons dévoilés ou non qui cherchent à le déstabiliser. Tout en reconnaissant que la lutte politique la plus ardemment disputée est interne, la JRDD reste foncièrement opposée à cette externalisation des ambitions, parfois légitimes, de chacun de nous sur la place publique. Voilà pourquoi, la J.r.d.d renouvelle sa confiance à la Direction politique nationale issue de la dernière session du Comité directeur, à son Président, le Général Jacques-Joachim Yhomby-Opango et à son Secrétaire général, Martial Mathieu Kani. Elle demande à la direction politique nationale de créer toutes les conditions de l'unité dans notre parti et de sanctionner, selon les textes qui guident notre action dans le parti, ceux qui sont à la base de cette dissidence. Bonne fête, chers compagnons!

District de Tchiamba-Nzassi (département du Kouilou)

Campagne de dépistage et de sensibilisation sur le V.i.h-sida, à Nzassi, avec l'appui de Chevron Congo

Dans le cadre de la lutte contre le V.i.h-sida, la société Chevron Congo a organisé, le 7 décembre 2012, dans la commune rurale de Nzassi, une session de communication sociale sur les fondamentaux de cette pandémie et une opération de dépistage volontaire. L'expertise du docteur Kouendolo, coordonnateur de l'U.d.I.s (Unité départementale de lutte contre le sida) à Pointe-Noire et au Kouilou, a été mise à contribution, avec l'appui du Lions Club Concorde et l'animation de la Croix-Rouge, sous la conduite des représentants de la société Chevron Congo.

Après les populations de Madingo-Kayes, l'année dernière, la société Chevron Congo a choisi, cette année, d'organiser sa campagne de lutte contre le V.i.h-sida à Nzassi, une citée située au check point de la frontière avec le Cabinda, à environ 25 km au Sud de Pointe-Noire. Cette campagne a été réalisée avec l'appui de l'U.d.I.s (Unité départementale de la lutte contre le sida) et la direction départementale de la santé de Pointe-Noire, qui ont mis à disposition une équipe médicale de professionnels de la santé en conseil dépistage.

Le choix de Nzassi n'a pas été le fait du hasard, car cette localité se présente, à la fois, comme un lieu de loisirs, de tourisme et d'échanges commerciaux. Un lieu qui se trouve, donc, par définition, vulnérable aux maladies sexuellement transmissibles. La campagne de sensibilisation et de dépistage du V.i.h-sida a, donc, été la bienvenue dans cette localité, du point de vue des autorités locales qui ont félicité la

société Chevron Congo pour cette initiative en faveur de leurs concitoyens. Cette série de manifestations a, en effet, connu la participation des autorités sous-préfectorales et communales, respectivement représentées par la secrétaire

du Lions Club Concorde de Pointe-Noire et de la Croix-Rouge congolaise. Parmi les activités phares de cette campagne, on retiendra la session de communication sociale sur les fondamentaux du V.i.h-sida et la lutte contre cette



Photo de famille après la cérémonie.

générale de la sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi et le directeur de cabinet de l'administrateur-maire de Nzassi. On a aussi noté la participation

pandémie, qui a réuni les populations de la commune de Nzassi. Plus de 750 personnes de tous âges, jeunes, femmes, hommes et les élèves du C.e.g



Pendant la cérémonie.

de Tchiamba ont pris part aux activités de prévention sur les infections sexuellement transmissibles et le V.i.h-sida. L'autre manifestation phare de cette campagne a été l'opération de dépistage volontaire réalisée par l'U.d.I.s. Après la présentation du docteur Kouendolo, coordonnateur de l'U.d.I.s de Pointe-Noire, qui a fait un commentaire sur le thème de la journée, avec le rappel des chiffres de séroprévalence (3,2%, pour l'ensemble du pays 2,9%, pour le Kouilou et 4,6%, pour le dé-

partement de Pointe-Noire), l'opération a permis de dépister 72 personnes, dont 47 hommes (65,27%) et 25 femmes (34,72%). Trois tests se sont révélés positifs au V.i.h (4,16%) dont deux hommes et une femme. Ce pourcentage de séroprévalence est quasiment semblable à celui de la ville de Pointe-Noire. Ce qui traduit bien le fait que la population de la commune rurale de Nzassi est exposée au même degré que celle de Pointe-Noire, alors que le reste du Kouilou est à

2,9% de séroprévalence. Il y a donc lieu de poursuivre la campagne de sensibilisation des populations de Nzassi sur le V.i.h-sida. Ce à quoi se sont, d'ailleurs, engagés les volontaires de la Croix-Rouge, qui ont fortement contribué à l'animation de cette campagne, ensemble avec une délégation des membres du Lions Club Concorde, qui se sont impliqués dans l'organisation de cette campagne, aux côtés de la société Chevron Congo.

Paul TCHOMVO

Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat

Des cadres formés au business plan, pour mieux accompagner les P.m.e

Dans toute entreprise ou organisation, ce sont, avant tout, les ressources humaines qui déterminent les performances. Il y a, donc, lieu de les identifier au mieux et d'améliorer leurs compétences, afin que l'organisation en tire meilleur profit. C'est dans ce sens que les cadres du M.p.m.e.a (Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat) ont été formés par le cabinet Emrc Bruxelles, du 12 au 14 décembre 2012, au business plan, version anglophone de l'élaboration et de l'analyse des modèles d'affaires. Dans l'objectif que ces cadres aient des outils stratégiques leur permettant de professionnaliser et d'accompagner les P.m.e (Petites et moyennes entreprises) locales.

Pour François Kacen, coordinateur Emrc Bruxelles, la finalité de la formation est d'accompagner les P.m.e locales qui, selon lui, constituent la base du développement d'un pays. Le fin du fin de la formation reposant sur tout le processus du business planning et donc sur la bancabilité d'un projet.

Ouvrant les travaux, Armand Bienvenu Voudibio, directeur de cabinet de la ministre de tutelle, a exhorté les participants à saisir pleinement la chance de progrès et de réalisation de soi, en exerçant, au terme de cette formation, la noble mission d'accompagnateur, empreint de savoir, de fiabilité, qui inspire confiance et incite à l'action. Il a, en outre, précisé: « Cette formation donne aux cadres des compétences accrues, dont la finalité est un meilleur service pour: d'abord, le soutien à la création d'entreprise et l'aide à la recherche de financement; ensuite la professionnalisation des entrepreneurs et l'amélioration de leurs capacités managériales, et, enfin, le renforcement des filières porteuses et l'identification d'opportunités de marchés. » D'où le choix de cette thématique qui s'est intégrée,

parfaitement, dans la démarche du Ministère, en vue de promouvoir une image et une présence, de plus en plus, significatives de l'artisanat, la T.p.e (Très petite entreprise) et la P.m.e. Car, hier, le résultat était catastrophique, dans la plupart des cas, par manque de suivi technique aux porteurs de projets ou promoteurs de P.m.e non formés.

Pour Yves Tambour, principal animateur de cette formation, le business plan est une expression de la planification d'un projet économique, c'est-à-dire un plan d'affaires, un projet d'entreprise. Une démarche obligeant une réflexion approfondie et objective débouchant sur de réelles opportunités. Le business plan établit, clairement, les moyens et les capacités; il amène à l'inéluctable cadrage financier, prépare l'avenir et montre les clés du succès. Toutefois, il n'est pas une garantie de réussite mais, il est un outil indispensable à la réussite.

A l'issue de la formation, François Kacen a formé le vœu de voir les cadres du Ministère des P.m.e.a maîtriser les contours liés à l'élaboration d'un plan de trésorerie, de financement, des opportunités de



Les participants formés au business plan pendant la clôture des travaux.

marché par secteur d'activité; à la viabilité bancaire d'un projet, ainsi qu'à la manière d'adopter les standards internationaux en matière de prévision financière. Le coordinateur Emrc Bruxelles a, par ailleurs, appelé les cadres formés et nantis de nouvelles compétences à afficher une rigueur, sans faille, à l'égard des entrepreneurs, des promoteurs d'idées. Ces derniers, à la recherche de financements pour réaliser leurs projets, devront rendre compte de la gestion des financements mis à leur disposition. De la sorte, l'Etat, à son tour, collectera les taxes et les redistribuera, pour soutenir l'entrepreneuriat.

Armand-Bienvenu Voudibio, clôturant les travaux de cette formation, a enjoint les participants d'aller auprès de leurs collègues

comme des autres demandeurs, candidats entrepreneurs ou opérateurs confirmés, apporter les bons ingrédients, afin que s'accélère et s'intensifie la génération d'entreprises et de managers dynamiques et performants. « L'organisation de cette formation se veut, ainsi, un début de réponse visant une meilleure articulation entre l'indispensable nécessité de développer des employeurs, d'un côté, et l'observation fondamentale du principe d'efficacité, de l'autre côté », a-t-il affirmé, avant de souligner que l'un des critères d'évaluation de l'action du Ministère à fin 2013 sera le nombre de P.m.e créées et assistées

Viclaire MALONGA

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

Renforcer les capacités des pisciculteurs pour une rentabilité certaine

« Renforcement des capacités en vue d'une pisciculture rentable », tel est le thème du séminaire qu'organise le Ministère de la pêche et de l'aquaculture, en collaboration avec le P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation), depuis mardi 11 décembre 2012, à Dzoumoua, dans le district de Goma Tsé-Tsé (Département du pool). La cérémonie d'ouverture, placée sous la houlette de Georges Ganongo, directeur de cabinet du ministre de la pêche et de l'aquaculture, s'est déroulée en présence de Monique Ignoumba, coordinatrice nationale du projet de réhabilitation et de relance des stations piscicoles domaniales, de Sosthène Miayoukou, responsable de la composante d'appui aux activités productives du P.d.a.r.p, et de Victor Mabenda, sous-préfet dudit district.

Cet atelier de formation réunit des pisciculteurs privés, venus des différents départements. Pour Monique Ignoumba, cet atelier tient à renforcer les capacités des pisciculteurs privés, en vue d'une pisciculture rentable, notamment dans les infrastructures piscicoles, la reproduction artificielle des clarias, le nourrissage des poissons, la formulation et la fabrication des aliments, la création et la gestion d'une entreprise piscicole, la gestion administrative et financière et l'élaboration d'un projet piscicole. « Ce séminaire est aussi un moment de partage d'expériences autour des modules d'enseignements de base liés aux pratiques, d'une pisciculture de subsistance à une pisciculture moderne », a-t-elle indiqué.

Sosthène Miayoukou, quant à lui, a mentionné que, pour le P.d.a.r.p, le volet pêche et pisciculture occupe une place importante dans le cadre de ses objectifs. C'est ainsi que pendant la mise en œuvre du projet, les orientations du ministre de l'agriculture et de l'élevage à l'endroit du P.d.a.r.p ont abouti à ce que l'on peut voir se réaliser non seulement à la station piscicole domaniale de Dzoumoua, mais aussi, à la station piscicole domaniale de Gamboma.

Ouvrant les travaux, Georges Ganongo a, d'abord, remercié le P.d.a.r.p, pour son assistance multiforme, qu'il ne cesse de déployer à moderniser l'aquaculture et particulièrement la pisciculture au Congo. Il a, en outre, mis l'accent sur les directives du Ministère. « L'orientation du Ministère met l'accent sur le développement de l'aquaculture, aux fins d'accroître l'offre halieutique et contribuer, de façon significative, à la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté », a-t-il affirmé.

Poursuivant son allocution, Georges Ganongo a précisé: « La composante de l'aquaculture dans notre pays est constituée par les activités de pisciculture en étangs, malgré les moyens importants déployés pour sa diversification, en l'occurrence, l'élevage de poissons en cages flottantes ». Dans cette optique, il a invité les séminaristes à faire preuve d'assiduité, afin d'assimiler les enseignements qui leur seront dispensés et d'améliorer la gestion technique et financière de leurs unités de production, pour une pisciculture rentable. Ce séminaire prendra fin, le 20 décembre 2012.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

OFFICE NOTARIAL MAKOSSO LASSI

PLANTATIONS D'HEVEAS DU CONGO S.A.
Société anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10.000.000 de F. CFA
Siège social: Case J412V SOPROGI Moundali III
Brazzaville République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société PLANTATIONS D'HEVEAS DU CONGO SA, en date à Brazzaville du vingt et un Novembre 2012, tenu au siège de ladite société, enregistré le vingt-deux novembre 2012, Folio 213/3 n°2808, 3 points faisant l'objet de l'ordre du jour, à savoir:

1. Modification de la Raison Sociale;
 2. Extension de l'objet social.
- Il a été décidé ce qui suit:

1^{ère} RESOLUTION:

Modification de la raison sociale
L'assemblée Générale décide de modifier la raison sociale qui, autrefois, était: « PLANTATIONS D'HEVEAS DU CONGO », à compter de ce jour, devient: 'HEVEAS ET CAOUTCHOUC DU CONGO'

En conséquence, l'Assemblée Générale modifie l'article 3 des statuts comme suit:
Article 3: DENOMINATION SOCIALE
La société a pour dénomination « HEVEAS ET CAOUTCHOUC DU CONGO »

Le reste de l'article reste sans changement
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION:

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
L'assemblée Générale décide, à compter de ce jour, d'étendre l'Objet Social avec les activités ci-après:

- Production Industrielle d'Hévéas;
- Transformation Industrielle de Latex en Caoutchouc.

En conséquence, l'Assemblée Générale modifie l'article 2 des statuts comme suit:

- Production Industrielle d'Hévéas;

- Transformation Industrielle de Latex en Caoutchouc;

- Exploitation de Domaines Agricoles;
- Production Agricole;

- Transformation de Produits Agricoles;

- Commerce en Gros et en Détail;

- Import et Export;

- Commerce Intermédiaire;

- Représentation de marchandises de l'Équipement Mobilier et Immobilier, de Machines, Matériel;

- Représentation de Produits et Denrées servant à l'Agriculture ou à l'Agro-industrie;

- Transaction et Opérations supplémentaires ou accessoires afférentes à la construction, la Reconstruction;

- Installation, la Rénovation, la Réparation et le Maintien des Équipements, Machines et Matériel pour le développement des activités sus énoncées;

- Assistance d'Études;

- Etablissement, Surveillance, Consultation et le Prestation des Services concernant tous les Projets Agricoles et Agro industriels.

Et le reste de l'article reste sans changement.
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/12B 3853.

POUR AVIS

Maitre Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Office sis n°68, Boulevard Denis SASSOU
N'GUESSO, enceinte SOPECO,
face Délégation Générale des Grands
Travaux, Centre-Ville; B.P: 1444;
Tél.: (00242)222 81 04 20/04 423 14 44
- BZV, République du Congo

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
REPUBLIQUE DU CONGO
Siège social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126

E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94

Service Gestion Administrative des Marchés, Affaires Juridiques et Contrats

AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°054/BEAC/OUESSO/2012
« POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE DETECTIONS
INCENDIE, ALARME ET MATERIEL DE PROTECTION INCENDIE DE L'AGENCE
BEAC DE OUESSO »

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien et la maintenance du système de détections incendie, alarme et matériel de protection incendie de l'Agence BEAC de Ouesso.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien et la maintenance du système de détections incendie, alarme et matériel de protection incendie de l'Agence.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 200 000 (deux cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés,

et déposées contre récépissé au Secrétaire du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4^{ème} étage, au plus tard, le jeudi 27 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°054/BEAC/OUESSO/2012», à l'adresse ci-après:
Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le jeudi 27 décembre 2012, à 13 heures précises, en présence du soumissionnaire ou de son représentant dûment mandaté qui souhaite y être présent.

Fait à Brazzaville, le 15 novembre 2012

Le Directeur National,
Cédric ONDAYE EBAUH

Championnat national de football

L'A.C Léopards de Dolisie, nouveau champion du Congo!

Dimanche 16 décembre 2012, c'était la finale du championnat national de football du Congo, au Stade Municipal de Pointe-Noire. Une finale inoubliable, remportée par l'A.C Léopards de Dolisie, pour la première fois de son histoire. Aux dépens de Diables-Noirs de Brazzaville, qu'il a battu, par 4 tirs au but à 2, après une empoignade de 120 minutes (temps réglementaire, suivi de la prolongation) sans vainqueur (1-1). Devant, notamment, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et son invité de marque, le footballeur professionnel congolais Christopher Samba. A.C Léopards-Diables-Noirs! Match au sommet. Un match, démarré à 100 à l'heure, et qui a produit son premier coup de pied



Les Fauves du Niari, nouveaux champions du Congo. (Ph. Kwamy)



Les Diables-Noirs, malheureux finalistes, ont frôlé le doublé Coupe-championnat. (Ph. Kwamy)

de coin trois minutes après le coup d'envoi. Tourné vers l'offensive, le public s'est emparé de chaque mouvement collectif pour se mettre en relief.

L'A.C Léopards, maître du terrain, a dominé, pendant un quart d'heure, une équipe de Diables-Noirs qui s'est repliée en défense. Pour laisser passer l'orage. Elle en a été contrainte, après trois corners consécutifs, trois minutes après le coup d'envoi, et, surtout, à la suite d'un tir canon de Cé-

saire Gandzé, obligeant Chancel Massa à détourner, encore, le ballon en corner (11^e). Mais, c'est une domination vaine. Diables-Noirs a repris, progressivement, du poil de la bête. Jusqu'à la fin de la première partie du jeu. Une finale inoubliable, avonous dit ! On en a perçu le dénouement, pour la première fois, à la 49^{ème} minute, quand, d'une frappe du pied gauche victorieuse, le capitaine des Diables-Noirs, Landry Djimbi "Makaay", a

parachevé un travail collectif, en faisant passer le ballon entre les jambes de Gildas Mouyabi, le portier de Léopards qui, en se couchant, pour bloquer le ballon, l'a, finalement, laissé filer dans les filets, contre toute attente: 1-0. Mais, coup de théâtre, à la 67^{ème} minute: sur une action que tente de briser Massa, Guelord Bebhéy-Ndey jaillit pour remettre les pendules à l'heure (1-1). Cette égalisation déclenche, vingt-trois minutes, plus tard, la

prolongation. Et, plus tard, la séance des tirs au but, qui sera impitoyable pour les Diables-Noirs. Par leur sérénité, les Fauves du Niari l'ont abordée, enthousiastes. Ils l'ont conclue, en concrétisant quatre tirs, contre deux seulement, pour leurs adversaires, trahis par leur crispation. L'A.C Léopards de Dolisie vient, ainsi, d'ajouter à son palmarès, le seul titre qui lui manquait.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU et Equateur Denis NGUIMBI

A.C Léopards-Diables-Noirs (1-1, puis 4 tirs au but à 2). Temps: beau. Arbitre:..... Buts: Djimbi (48^e), pour Diables-Noirs. Bebhéy-Ndey (67^e), pour A.C Léopards.

A.C Léopards: Gildas Mouyabi; Ulrich Nzamba Mombo, Chlidran Miangounina, Boris Moubhio (puis Nkodia, 11^e), Dimitri Bissiki Magnokélé; Hermann Lakolo, Gandzé Césaire, Ntela Kaléma; Rochel Kivouri (puis Aruna, 60^e), Bebhéy-Ndey, Kombo Bienvenu (puis Héritier Ngouelou, 68^e). Entr.: Marius Omog.

Diables-Noirs: Chancel Massa; Chancel Gombessa, Carof Bakoua, Ledon Epako, Romaric Etou; Guelord Diafouka (puis Béranger Itoua, 65^e), Landry Djimbi, Desmond Bouetoutelamio; Bel Ange Epako, Nzila (puis Isanawa, 85^e), Tamboulas (puis Mavis Tchibota, 68^e). Entr.: Clément Massamba.

Football

L'année faste de l'A.C Léopards de Dolisie

Décidément, 2012 est une année exceptionnelle, pour l'A.C Léopards de Dolisie. Deux immenses succès, dont un continental, sur les trois fronts où il était engagé. Ce n'est pas rien.

Pourtant, tout a commencé par une grosse amertume consécutive à la perte de la Coupe du Congo, que lui a ravie Diables-Noirs, le 15 décembre dernier, au Stade de Kinkala, devant le Chef de l'Etat. Heureusement, il y a eu cette victorieuse en Coupe de la Confédération, le 25 novembre, aux dépens des Maliens de Djoliba A.C. Deuxième trophée continental d'un club congolais en football. De quoi faire retourner des morts dans leurs tombes. Il y avait de la joie dans les rues de Dolisie, fief de l'A.C Léopards, et dans tout le pays.

Les éblouissants Fauves du Niari ont redonné le moral au football congolais, qui courait après un trophée continental, depuis trente-huit ans. Un exploit qui a provoqué, spontanément, une liesse populaire dans le pays. On



Bienvenu Kombo (à d.) aux prises avec Carof Bakoua. (Ph. Kwamy)

sait, désormais, ce qui s'y est passé. Les supporters, les sympathisants et les fanatiques n'avaient pas encore fini de pavoiser qu'un autre succès est venu couronner l'entreprise de Rémy Ayayos Ikounga: le président.

L'A.C Léopards est champion du Congo. Pour la première fois de son histoire, plus que cinquantenaire! Vingt jours après son triomphe historique de Dolisie. La capitale de l'or vert, doublement

ivre de victoires! Jamais elle n'a fait autant parler d'elle. Succès de ses fauves obligent. L'étonnant? L'immense discipline dont a fait montre la masse de piétons victimes d'hystérie collective.

L'A.C Léopards de Dolisie est champion du Congo. Un titre, certes, de moindre importance, comparé à la Coupe de la Confédération, mais qui constitue, toujours, une grande performance sportive. Il procure d'immenses joies à ses auteurs, à ses architectes. Mieux encore, aux supporters qui l'ont fêté diversement. Sans retenue. L'excès de zèle a fait que d'aucuns exagèrent leur joie. Comme ce fanatique, avec sur sa tête, un petit cercueil aux couleurs des Diables-Noirs.

Un titre de champion ne se donne, ni ne se négocie. Il se prend au prix des batailles. Cela suppose une préparation préalable, en un mot des conditions favorables. Les joueurs appelés à conquérir un titre ou un trophée doivent être, également, déterminés. Ils devront jouer franc jeu, s'astreindre à une discipline. Ceux de l'A.C Léopards de Dolisie savaient ce qu'ils voulaient ou ce que les supporters et les dirigeants attendaient d'eux, en abordant la saison sportive 2011-2012: gagner, au moins, le titre de

Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport

Les membres présentés au ministre des sports

Le Comité national olympique et sportif congolais a présenté, mercredi 12 décembre dernier, les membres de la commission de conciliation et d'arbitrage au ministre Léon Alfred Opimbat, des sports et de l'éducation physique.



Photo de famille des membres de la commission de conciliation et d'arbitrage avec le ministre Léon Alfred Opimbat.

Ils sont 19 membres, au total, qui ont la charge de trancher les litiges sportifs. Mais, les instances dirigeantes sont composées du bureau exécutif, de 5 membres, et d'un secrétariat de 4 membres:

- Corneille Moukala Moukoko: président, chargé de la coordination et de la représentation;
- Michel Kaboul Mahouta: 1^{er} vice-président, président de la section conciliation;
- Michel Niambi: 2^{ème} vice-président, président de la section Arbitrage;
- Jean-Paul Ngaloua: rapporteur général, Chef du greffe de la chambre;
- André Bollé: rapporteur général adjoint, chargé des finances et de la comptabilité;
- Me Koud Okouo: secrétaire administratif, greffier;
- Jacques Gambou: secrétaire financier et comptable;
- Clotilde Lefoundzou: secrétaire bureautique;
- Gaston Mambou: agent de bureau.

G.M.

GX INTERNATIONAL
Alter + loir!

TNT
SURE WE CAN

Nouveau Logo, Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express (plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03
www.tnt.fr www.gxinternational.net

champion du Congo, l'unique qui manquait à l'équipe. Ils n'ont reculé devant aucun sacrifice. La volonté de vaincre qui les animait a fait qu'ils se retrouvent doublement au-devant de la scène footballistique. Le palmarès de l'A.C Léopards est, maintenant, des plus élogieux: 1 titre de champion du Congo (2012), deux victoires en Coupe du Congo (2009 et 2011), deux fois vainqueur de la Supercoupe nationale (2010 et 2011) et une victoire en Coupe de la Con-

fédération (2012). Deux rendez-vous importants pour l'A.C Léopards: la Supercoupe d'Afrique, contre Al Ahly du Caire, et l'entrée, pour la première fois, en Ligue des champions, face au F.C Mounana du Gabon. En février prochain. On le voit, le repos des Fauves du Niari ne sera que de courte durée.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.